



COMMISSION EUROPÉENNE

ARGENTINE

DOCUMENT DE STRATÉGIE PAYS

2007-2013

23.04.2007 (E/2007/753)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	3
1. OBJECTIFS DE LA COOPÉRATION CE/UE	4
1.1 LES OBJECTIFS DU TRAITE UE EN MATIERE DE COOPERATION EXTERIEURE	4
1.2 LES OBJECTIFS FIXES DANS LE REGLEMENT ET L'ACCORD REGISSANT LA COOPERATION ET LES OBJECTIFS REGIONAUX DE COOPERATION	4
1.3 POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE	6
2. LES GRANDES LIGNES DE L'AGENDA POLITIQUE DE L'ARGENTINE.....	6
3. UNE ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET DE L'ENVIRONNEMENT	8
3.1 ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE	8
3.2 ANALYSE DE LA SITUATION ECONOMIQUE	11
3.3 STRUCTURE DU COMMERCE	15
3.4 ANALYSE DES DEVELOPPEMENTS SOCIAUX.....	16
3.5 ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT.....	20
3.6 ÉVALUATION DU PROCESSUS DE REFORME.....	21
4. UNE SYNTHÈSE DE LA COOPÉRATION PASSÉE ET ACTUELLE DE LA CE; COORDINATION ET COHÉRENCE DES INTERVENTIONS	22
4.1 SYNTHÈSE DE LA COOPERATION PASSEE ET ACTUELLE DE LA CE.....	22
4.1.1 <i>La Commission européenne</i>	22
4.1.2 <i>Enseignements tirés</i>	24
4.1.3 <i>La Banque européenne d'investissement (BEI)</i>	24
4.2 INFORMATION SUR LES PROGRAMMES DES ÉTATS MEMBRES DE L'UE ET DES AUTRES DONATEURS	25
4.3 ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES MESURES (COHERENCE).....	27
5. LA STRATÉGIE DE RÉPONSE DE LA CE	30
5.1 JUSTIFICATION DU CHOIX DES SECTEURS DE CONCENTRATION.....	30
ANNEXE 1: PROGRAMME INDICATIF NATIONAL 2007-2013.....	34
INTRODUCTION	34
ÉDUCATION (CODE CAD 110)	34
COMPÉTITIVITÉ ÉCONOMIQUE (CODES CAD 250 ET 321)	36
RENFORCEMENT DES RELATIONS BILATÉRALES ET COMPRÉHENSION MUTUELLE ENTRE LA COMMUNAUTE EUROPÉENNE ET L'ARGENTINE	38
ANNEXE 2: ARGENTINA AT A GLANCE.....	40
ANNEXE 3: COUNTRY ENVIRONMENTAL PROFILE (EXECUTIVE SUMMARY)	42
ANNEXE 4: PAST EC CO-OPERATION.....	45
ANNEXE 5: DONOR CO-OPERATION.....	47
ANNEXE 6: ARGENTINA MILLENNIUM DEVELOPMENT GOALS	48
ANNEXE 7: LIST OF ABBREVIATIONS.....	54

RÉSUMÉ

Le présent document de stratégie propose un cadre stratégique dans lequel s'inscrira la coopération financière de la CE en faveur de l'Argentine pour la période **2007-2013**. Il définit les objectifs de coopération, la réponse politique et les domaines prioritaires de coopération de l'UE en se fondant sur une évaluation approfondie de l'agenda politique ainsi que de la situation politique et socio-économique du pays partenaire. Au chapitre 5, le programme indicatif national (PIN) précise dans le détail la réponse de l'UE, mettant l'accent sur les objectifs du programme et les résultats escomptés dans les domaines prioritaires de coopération pour la période concernée.

L'Argentine a traversé, en 2001, une grave crise politique et économique qui a provoqué une détérioration sans précédent des conditions économiques et sociales et plongé plus de la moitié de la population dans la pauvreté. Si le pire de la crise semble être passé, le pays doit encore faire face à ses conséquences dramatiques. En dépit des progrès réalisés depuis le début de la transition, d'importants efforts de réforme restent à l'évidence nécessaires pour soutenir à long terme le rythme actuel de la reprise. La **stratégie de réponse de la CE** vise spécifiquement à stimuler, soutenir et intensifier le processus de réforme en cours dans le pays et à répondre aux grands défis, notamment la création des conditions propices à la croissance économique durable, la génération de possibilités d'emploi et le renforcement de la cohésion sociale. Il apparaît par conséquent nécessaire de déplacer l'axe de la coopération communautaire, passant des mesures de secours identifiées dans le DSP 2004-2006 pour la période d'immédiate après-crise à des mesures visant à favoriser le développement économique à moyen et long terme et à renforcer la cohésion sociale et l'emploi.

Les programmes de coopération seront centrés sur **trois priorités principales**:

i) le renforcement du système argentin d'éducation et de formation. L'éducation a un effet positif significatif sur la réduction de la pauvreté, la participation politique et sociale, l'égalité des chances et la croissance économique du fait qu'elle procure aux personnes les compétences de base dont elles ont besoin pour accéder aux marchés de l'emploi. En outre, l'éducation joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la compétitivité économique. Les programmes financés se concentreront sur l'insertion ou la réinsertion des jeunes dans le système d'éducation formelle en vue de renforcer leur employabilité.

ii) L'amélioration de la compétitivité économique du pays. L'amélioration de la compétitivité de l'économie argentine est également liée de façon inextricable au renforcement du secteur vital des petites et moyennes entreprises. Ce secteur représente en Argentine environ 70 % de l'emploi et 60 % de la production; cependant les différentes contraintes structurelles qui pèsent sur le secteur ne lui ont pas permis jusqu'ici de déployer son immense potentiel. La coopération de la CE encouragera le développement d'un environnement commercial plus convivial, ainsi que l'amélioration de la compétitivité, de la productivité et de la capacité d'exportation des PME argentines. Il encouragera également le renforcement d'un environnement adéquat pour les échanges et les investissements, qui contribuera au maintien du développement du commerce bilatéral et des flux d'investissements;

iii) Le renforcement des relations bilatérales et de la compréhension réciproque entre la CE et l'Argentine. Le programme aura deux volets: le soutien au processus de dialogue politique sur les principaux secteurs d'intérêt commun identifiés par le comité mixte CE-Argentine lors de sa 6^{ème} réunion tenue à Buenos-Aires le 13 décembre 2004, ainsi que sur tout autre secteur que les parties pourront identifier dans les années à venir, et

l'intensification des relations et des échanges académiques entre l'UE et l'Argentine grâce à la création d'un système de bourses.

Les **priorités transversales** telles que l'égalité des sexes, les droits de l'homme et la protection de l'environnement seront également intégrées dans les programmes susmentionnés chaque fois que cela s'avérera possible et adéquat.

Une dotation indicative de 65 millions d'euros a été réservée pour l'Argentine au cours de la période 2007-2013 au titre de l'instrument de financement de la coopération au développement (ICD). Sur ces ressources disponibles, 21,45 millions d'euros seront affectés au secteur de l'éducation, 22,75 millions d'euros seront consacrés au renforcement de la compétitivité économique et 20,80 millions d'euros au resserrement des relations bilatérales et de la compréhension mutuelle entre la CE et l'Argentine par le biais de deux programmes de travail (2007-2010 et 2011-2013). La sélection des projets finaux et les dotations feront l'objet d'une identification et d'une évaluation détaillées qui seront entreprises par la Commission européenne.

1. OBJECTIFS DE LA COOPÉRATION CE/UE

1.1 Les objectifs du traité UE en matière de coopération extérieure

Conformément à l'article 177 du traité instituant la Communauté européenne, la politique communautaire dans le domaine de la coopération au développement favorisera:

- le développement économique et social durable des pays en développement et plus particulièrement des plus défavorisés d'entre eux;
- l'insertion harmonieuse et progressive des pays en développement dans l'économie mondiale;
- la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement.

La politique de développement de la Communauté doit notamment contribuer à l'objectif général du développement et de la consolidation de la démocratie et de l'État de droit, ainsi qu'au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. La coopération au développement est donc un processus pluridimensionnel qui englobe une croissance diversifiée équitable, le renforcement des capacités et des institutions, le développement du secteur privé, les services sociaux, l'environnement, la bonne gestion des affaires publiques et les droits de l'homme.

Le traité dispose en outre que la Communauté et les États membres coordonnent leurs politiques en matière de coopération au développement et se concertent sur leurs programmes d'aide, y compris dans les organisations internationales et lors des conférences internationales. Des mesures doivent être prises pour s'assurer de la prise en compte des politiques communautaires de développement lors de la formulation et de la mise en œuvre d'autres politiques susceptibles d'affecter les pays en développement.

1.2 Les objectifs fixés dans le règlement et l'accord régissant la coopération et les objectifs régionaux de coopération

La coopération entre la CE et l'Argentine est actuellement couverte par le règlement (CE) n° 1905/2006 du Parlement européen et du Conseil établissant un instrument de coopération au développement (ICD)¹ et par les communications de la CE relatives à la

¹ Base juridique, article 179 du traité CE

coopération entre l'UE et l'Amérique latine. Le règlement ICD vise à soutenir, entre autres, la coopération au développement, la coopération économique, financière, scientifique et technique et toutes autres formes de coopération avec des pays et régions partenaires, ainsi que des mesures internationales visant à promouvoir, à l'étranger, les objectifs des politiques internes de l'UE.

La communication de la Commission sur les perspectives de renforcement du partenariat entre l'Union européenne et l'Amérique latine de 1996 à 2000 (COM(95)212) insiste sur trois domaines prioritaires pour la coopération: soutien institutionnel et consolidation des processus démocratiques; lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; soutien aux réformes économiques et amélioration de la compétitivité. Les thèmes transversaux tels que l'appui à la coopération et à l'intégration régionale, l'éducation, la formation et la gestion des interdépendances nord-sud (environnement, énergie, drogue) devraient être pris en considération lors de la mise en œuvre de ces axes prioritaires.

Le sommet de Rio (entre les chefs d'État de l'UE, d'Amérique latine et de la région des Caraïbes) de 1999 a mis l'accent sur l'importance des droits de l'homme, la société de l'information et la réduction des inégalités sociales. Il a donné naissance à des projets horizontaux tels que @LIS (société de l'information) et ALβAN (formation des étudiants latino-américains dans les universités européennes). Le Sommet de Madrid de 2002 a donné lieu à une déclaration politique très complète («l'engagement de Madrid») par laquelle les chefs d'État et des gouvernements de l'UE et des pays d'Amérique latine ont exprimé leur soutien à leurs valeurs politiques communes (le multilatéralisme, l'État de droit, les droits de l'homme, le dialogue politique, la lutte contre le terrorisme, les drogues illicites, la corruption, le crime organisé, le racisme, les préoccupations à propos des conflits locaux); les problèmes économiques communs (commerce et investissements, en particulier l'accord d'association UE-Mercosur; le programme des travaux de Doha, la gouvernance internationale; la société de l'information); et d'autres thèmes partagés (diversité culturelle, programmes de coopération horizontale, migration, VIH/sida et accès aux médicaments, préparation aux catastrophes naturelles). Il convient de remarquer que la déclaration comportait une référence spécifique à la situation en Argentine, encourageant les efforts du gouvernement à construire un programme économique sain en vue des futures négociations avec le FMI et afin de surmonter définitivement la crise. La déclaration conjointe du sommet de Guadalajara en 2004 a réaffirmé l'engagement des gouvernements en faveur du multilatéralisme et souligné l'importance de renforcer la cohésion sociale et de resserrer les relations birégionales à travers de nouveaux accords d'association. Lors du sommet de Vienne de mai 2006, les soixante pays participants ont réaffirmé leurs valeurs partagées et leurs intérêts communs ainsi que leur volonté d'agir en tant que parties à un cadre multilatéral. Ils ont également confirmé leur volonté de renforcer la cohésion sociale et de promouvoir l'intégration régionale.

Au niveau bilatéral, la coopération entre la CE et l'Argentine a été formalisée par l'accord-cadre de coopération commerciale et économique en 1990 (décision du Conseil 90/530/CE). Son article 1er établit que le renforcement de la démocratie et l'intégration régionale sont des principes fondamentaux de la coopération. Durant les années 90, plusieurs accords thématiques ont été conclus dans le cadre de l'accord de coopération de 1990. Ils avaient pour objectif d'accroître la coopération réciproque dans des domaines particuliers tels que la pêche en mer (1993), l'usage pacifique de l'énergie nucléaire (1997) et les sciences et technologies (1999).

Au niveau sous-régional, la volonté conjointe de renforcer les liens a conduit en 1995 à la signature d'un accord-cadre de coopération interrégionale entre l'UE et le Mercosur (décision 96/205/CE du Conseil), avec pour objectif la création d'une association

interrégionale. Les négociations pour cet accord d'association ont commencé fin 1999 et devraient être terminées en 2006.

1.3 Politique de développement de la Communauté européenne

Dans leur déclaration du 10 novembre 2000 sur la politique de développement de la Communauté européenne, le Conseil de l'Union européenne et la Commission européenne ont défini un nombre limité de domaines choisis en fonction de leur contribution à la réduction de la pauvreté et pour lesquels l'action de la Communauté offre une valeur ajoutée. Il s'agit notamment des domaines suivants: lien entre le commerce et le développement; appui à l'intégration et à la coopération régionale; appui aux politiques macroéconomiques; transports; sécurité alimentaire et développement rural durable; renforcement des capacités institutionnelles, notamment en matière de bonne gestion des affaires publiques et d'État de droit. La déclaration précise également qu'en cohérence avec le cadre macroéconomique, la Communauté doit poursuivre ses appuis dans les secteurs sociaux (santé et éducation) notamment en vue d'assurer un accès équitable aux services sociaux.

En novembre 2005, le Conseil, les représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, le Parlement européen et la Commission ont adopté une nouvelle déclaration conjointe qui redéfinit la politique de développement de l'Union européenne. La déclaration apporte un cadre commun d'objectifs, de valeurs et de principes soutenus et encouragés par l'Union – 25 États membres et Commission – dans son rôle d'acteur et de partenaire mondial. Elle tient compte des réalités apparues depuis la déclaration conjointe du Conseil et de la Commission adoptée en 2000, à savoir le consensus renforcé autour des objectifs de développement du millénaire, le contexte international lié à la sécurité, et l'impact croissant de la mondialisation. Elle accorde au développement une place fondamentale dans l'action extérieure de l'UE, parallèlement à la politique étrangère et de sécurité commune, et met l'accent sur la nécessité de créer des liens entre ces domaines d'action et d'autres, tels que les migrations, l'environnement et l'emploi. En plaçant la lutte contre la pauvreté au cœur de ses préoccupations, la nouvelle politique de développement de l'UE souligne l'importance de la bonne gouvernance, des droits de l'homme, de la démocratie, de l'environnement et de la gestion durable des ressources, de la croissance économique et du développement du commerce, de la sécurité alimentaire, de la cohésion sociale et de la lutte contre les inégalités. Elle reconnaît que les relations de l'UE avec chaque partenaire extérieur sont uniques et supposent une palette spécifique de mesures dans le domaine de l'aide, du commerce et d'autres politiques, pour répondre aux besoins particuliers de chaque partenariat.

2. LES GRANDES LIGNES DE L'AGENDA POLITIQUE DE L'ARGENTINE

Depuis sa prise de fonction en mai 2003, le gouvernement actuel de la République d'Argentine s'est attaché à rétablir la confiance du public dans l'État et à favoriser la reprise à la suite de la crise politique et économique dramatique qui a frappé le pays en 2001 et 2002. Si différentes réformes structurelles et macroéconomiques destinées à garantir la durabilité de la reprise sont encore en attente, le gouvernement a lancé d'importantes initiatives politiques axées sur la réforme d'institutions clés et a été en mesure d'assurer des niveaux élevés de croissance et de dégager un important excédent budgétaire. Les objectifs politiques à moyen et long terme du gouvernement s'articulent autour de trois priorités essentielles: **améliorer la gouvernance, asseoir la croissance économique et rétablir la confiance dans l'économie, renforcer la cohésion sociale.**

L'agenda public du gouvernement est centré sur les éléments suivants:

Renforcement institutionnel: le gouvernement a initié un vaste examen de certaines institutions clés du gouvernement telles que la police, le PAMI, le système judiciaire, l'institution carcérale et les forces armées, pour accroître l'efficacité et le niveau de transparence de ces institutions. Le renouvellement des membres de la Cour suprême est sans doute l'initiative ayant le plus attiré l'attention du public.

Cohésion économique et sociale: la garantie d'une reprise économique efficace et durable est l'un des piliers du programme du gouvernement. Le gouvernement a élaboré un ensemble de programmes en vue de faciliter l'insertion et la réinsertion des chômeurs dans le marché du travail (*Plan de Jefes y Jefas de Hogar Desocupados*), améliorer l'employabilité (*Programa de Educación para la Mejora de la Empleabilidad de Jovenes y Adultos, Programa Mas y Mejor Trabajo, Programa Incluir*), moderniser le système éducatif et favoriser l'accès à l'éducation de base pour les plus vulnérables (*Plan Integral para la Igualdad Educativa*). Il a également lancé un plan fédéral de santé (*Plan Federal de Salud*) destiné à améliorer la gestion et les prestations des soins de santé ainsi que l'accès à ces soins pour les plus vulnérables. Le gouvernement national et les gouvernements provinciaux ont adopté une nouvelle stratégie en matière d'éducation visant à améliorer la qualité de l'éducation de base et technique et à faciliter l'accès à l'éducation pour les plus vulnérables. Cette stratégie a trouvé son expression dans une nouvelle loi de financement de l'éducation et une nouvelle loi sur l'éducation et la formation professionnelle.

Transparence/lutte contre la corruption: il s'agit d'une des pièces maîtresses de l'agenda public du gouvernement. Le gouvernement a annoncé des plans pour: i) des mesures visant à améliorer la transparence, telles qu'un registre des lobbies, la publication des agendas des ministres sur Internet; ii) des audiences publiques pour des débats sur certaines normes gouvernementales; iii) l'extension de l'accès gratuit à des informations du gouvernement. En outre, le gouvernement est en passe de restructurer certaines institutions sujettes à des accusations de corruption, telles que la police, certains éléments du système judiciaire et les services pénitenciers. Néanmoins, des efforts plus soutenus seront nécessaires pour obtenir des résultats à long terme.

Réforme judiciaire: outre les modifications de la Cour suprême, le gouvernement envisage d'introduire des changements dans la justice pénale, de créer des tribunaux spécialisés pour les fraudeurs fiscaux et de décentraliser les tribunaux afin de les rapprocher du peuple. Cependant, un cadre clair pour une réforme complète de l'ensemble du système judiciaire fait encore défaut. Naturellement, la réforme de ce secteur implique un engagement à long terme et des efforts soutenus.

Droits de l'homme/lutte contre l'impunité: le président Kirchner a déclaré que la défense des droits de l'homme est une des «pierres angulaires» de son gouvernement et a promis de «mettre un terme à la culture de l'impunité» qui règne dans le pays. Il s'est personnellement impliqué dans la lutte contre le statut légal des lois d'«obediencia debida» (obéissance due) et de «punto final» (point final). Ces lois controversées ont garanti l'impunité à des centaines de militaires de tous rangs hiérarchiques ayant commis des violations des droits de l'homme, parmi lesquelles la torture et le meurtre, durant la dictature des années 1976-1983. Au début de l'année 2004, ces lois ont été déclarées inconstitutionnelles par le Congrès, décision qui a été confirmée en juin 2005 par un jugement historique de la Cour Suprême ouvrant la voie à des centaines d'inculpations. Dans le même domaine, les extraditions ont été rendues possibles pour les militaires ayant commis des violations des droits de l'homme sur des étrangers durant la dictature. Le gouvernement s'est engagé à garantir le «droit à la propre identité» en facilitant

l'identification des familles biologiques d'enfants enlevés à leur famille durant le dernier régime militaire, et en fournissant des cartes d'identité gratuites aux tranches marginalisées de la population. Il a également promis d'octroyer des compensations financières aux victimes de violations des droits de l'homme commises par la dernière dictature militaire et de promouvoir la sensibilisation et la connaissance des problèmes des droits de l'homme. Le gouvernement a en outre développé une série de programmes destinés à promouvoir et à protéger les droits de l'homme, tels que le plan d'action national pour la promotion et la protection des droits de l'homme, un plan national contre la discrimination et une proposition pour un plan d'action national en faveur des droits des enfants et des adolescents.

Réforme du système politique: le gouvernement a lancé un processus consultatif auprès de la société civile afin de convenir d'un agenda. Certains aspects de la réforme pourraient être les suivants: i) réforme du système électoral (à savoir, la suppression des listes électorales bloquées; l'introduction du vote électronique); ii) réforme des partis politiques (mise en place de contrôles sur le financement des partis); iii) réduction des coûts politiques (y compris le clientélisme et le népotisme, comme dans la gestion des plans sociaux et des pensions); iv) efficacité et transparence accrues dans le fonctionnement du Congrès (garantir, par exemple, l'accès gratuit du public à l'information).

3. UNE ANALYSE DE LA SITUATION POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET DE L'ENVIRONNEMENT

3.1 Analyse de la situation politique

L'Argentine est le deuxième pays d'Amérique latine par ordre de grandeur et le troisième en termes de population, avec 37 millions d'habitants. Le PIB s'est élevé en 2004 à 124 millions d'euros. L'Argentine est une démocratie constitutionnelle constituée de trois pouvoirs indépendants: un pouvoir exécutif dirigé par un président élu directement, un pouvoir législatif bicaméral et le pouvoir judiciaire. Le système politique est présidentiel, avec une structure fédérale. Les 24 provinces reflètent le modèle central. Les provinces ont une indépendance relative tout en étant responsables de la perception de certains impôts, de la sécurité, de l'éducation, de la santé et de la justice.

Le pays a connu en 2001 une crise politique et économique dramatique qui a provoqué une détérioration sans précédent des conditions sociales et plongé plus de la moitié de la population dans la pauvreté. L'Argentine a cessé d'honorer sa dette, les systèmes d'éducation et de soins de santé se sont effondrés et le chômage s'est aggravé. La confiance des citoyens dans les institutions de l'État a chuté et le traditionnel système bipartite qui avait dominé la politique de l'Argentine pendant plus de 50 ans a pris fin. De vastes manifestations se sont organisées sous le slogan «que se vayan todos» («allez-vous-en tous»), donnant lieu à un rôle croissant des mouvements sociaux: les «piqueteros» (piquets de grève), les assemblées municipales et les OSC (organisations de la société civile), qui, néanmoins, ne se sont pas développés en une force politique alternative cohérente.

Compte tenu de l'extrême faiblesse de l'opposition et en dépit de divisions internes, le parti péroniste au pouvoir donne souvent l'impression de jouer, sur la scène politique et sociale, un rôle hégémonique qui va bien au-delà du nombre effectif de ses représentants au Parlement.

En janvier 2002, Eduardo Duhalde a été élu président par le Congrès pour achever le mandat présidentiel de Fernando De la Rúa, qui avait démissionné lors d'un soulèvement populaire. Au lendemain des élections présidentielles (le 27 avril et le 18 mai), le

gouvernement de Néstor Kirchner a été investi le 25 mai 2003. Malgré une accession à la présidence basée sur un faible soutien électoral (22 % des voix au premier tour de scrutin, à la suite duquel Carlos Menem décida d'abandonner la course), le président Néstor Kirchner a rapidement pris des mesures pour asseoir son autorité, renforcer sa base politique et rétablir la confiance dans les principales institutions. Les initiatives du président Kirchner relatives aux institutions importantes telles que la Cour suprême, les forces armées, la police et le système public de soins de santé pour les personnes âgées (PAMI), ont été accueillies favorablement par la population et ont augmenté sa cote de popularité.

La tentative du président Kirchner de consolider sa position au sein du parti péroniste, plus particulièrement dans la toute puissante province de Buenos Aires², a abouti à une rupture avec l'ancien président Duhalde. En conséquence de ces luttes de pouvoir intestines, les candidats péronistes se sont présentés avec deux listes distinctes aux élections législatives d'octobre 2005. La liste contrôlée par Duhalde constituait la liste péroniste officielle, tandis que les candidats du président Kirchner se présentaient sous la bannière d'une nouvelle coalition appelée *Frente Para la Victoria*. Le *Frente Para la Victoria* du président Kirchner a remporté un important succès aux élections. Sa coalition a réalisé le score remarquable de 40 % des voix au niveau national et s'est imposée comme la principale force politique dans 17 provinces sur 24, y compris dans la province clé de Buenos Aires qui représente près de 40 % de l'électorat du pays.

Les partis de l'opposition ont remporté des victoires significatives dans certaines provinces comme la capitale fédérale, qui est la deuxième province du pays.

L'Argentine est appelée à relever d'importants **défis politiques** dans les années à venir. Une des questions fondamentales qui se pose est de savoir si le gouvernement actuel ou futur sera capable de mener à bien les profondes réformes politiques et économiques fatalement douloureuses dont le pays a besoin tout en conservant le soutien nécessaire du public. Un défi fondamental demeure la réduction de la pauvreté (fin 2005, près de 38 % de la population vivait en-dessous du seuil de pauvreté et 13,6 % en situation de pauvreté absolue) et le renforcement de la cohésion sociale, de même que la réduction des disparités actuelles du développement régional.

Dans l'ensemble, les sondages montrent que l'opinion publique continue d'accorder peu de confiance aux **administrations publiques et judiciaires**. L'absence d'un système judiciaire fonctionnant correctement est considérée comme une des causes principales de la décadence institutionnelle argentine de ces dernières années. Bon nombre de ces inadéquations institutionnelles sont considérées comme étant pires encore, dans certains cas, au niveau provincial en raison du clientélisme et du népotisme prévalant dans ces administrations.

Au niveau national, l'**organisation et la gestion des ministères** devraient être plus efficaces. La plupart des cadres intermédiaires (et leurs *équipes* immédiates) sont recrutés sur une base temporaire et changent selon les résultats électoraux. La structure ministérielle et l'attribution des responsabilités peuvent changer assez souvent. Une des conséquences est la gestion parfois problématique des projets bilatéraux avec la CE.

La **corruption** est devenue un véritable sujet de préoccupation pour les citoyens argentins et la lutte contre celle-ci figure parmi les thèmes principaux des interventions publiques du président Kirchner. Dans l'indice de corruption perçue, mesurée par Transparency International, l'Argentine est en 92^{ème} position (sur 159 pays) au niveau mondial³. Par le

² La province de Buenos Aires représente près de 40 % de l'électorat et 60 % de l'économie du pays.

³ Transparency International, indice de corruption perçue 2005

passé, il y avait un sentiment général que la corruption restait la plupart du temps impunie. Les sentiments croissants de corruption et d'impunité au cours de ces dernières années ont sapé la confiance du public et miné la crédibilité des partis politiques et des institutions démocratiques. De la même façon, la corruption et l'absence de sécurité judiciaire sont considérées comme un obstacle important aux investissements privés et en fin de compte, à la croissance économique.

Depuis la fin du régime militaire (1976-83), la situation des **droits de l'homme** s'est nettement améliorée. La réforme constitutionnelle de 1994 a conféré une valeur constitutionnelle à la majorité des conventions internationales sur les droits de l'homme. Cependant, l'usage excessif de la force par la police et d'autres forces de l'ordre est considéré comme un problème récurrent. La situation dans les prisons est également problématique: surpopulation et piètre qualité des nécessités et des services de base. En outre, la torture reste un sujet de préoccupation dans les prisons et les centres de détention (Commission des Nations unies contre la torture, 2004; rapport annuel 2005 de Human Rights Watch).

Destination pendant de nombreuses années d'un grand nombre de **migrants** européens et latino-américains, l'Argentine a connu dans les années 60 et surtout fin des années 70 le mouvement inverse, en voyant sa population émigrer principalement vers l'Europe et les États-Unis. Le niveau d'instruction élevé des migrants argentins a causé une importante fuite des cerveaux. La crise économique de 2001-2002 a accéléré cette tendance. Cependant, la reprise graduelle de l'économie a endigué l'exode et les taux de migration sont revenus aux niveaux atteints avant la crise.

En ce qui concerne les **drogues illicites**, bien que l'Argentine ne soit pas un grand producteur de drogues, elle est confrontée à un problème qui prend progressivement de l'ampleur: le flux de drogue transitant par le pays et la consommation nationale. La consommation de drogues est encore faible, estimée à environ un pour cent de la population, mais les autorités sont inquiètes de la tournure que prend la consommation nationale.

Le pays étant de plus en plus utilisé comme route principale pour le trafic de drogue, davantage de drogues sont devenues disponibles pour un usage national, en particulier parmi les jeunes gens. Le gouvernement dispose de plusieurs forces de sécurité nationales engagées dans la lutte contre le trafic de drogue et les forces de police provinciales jouent également un rôle central. L'Argentine est un signataire de la convention unique des Nations unies sur les stupéfiants de 1961, la convention des Nations unies sur les substances psychotropes de 1971, ainsi que la convention sur le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988.

Au **niveau régional**, l'intégration croissante de l'Argentine et de ses voisins en Amérique du Sud au cours des dix dernières années a pratiquement éliminé tous les conflits de sécurité avec ces pays. Le Chili et le Brésil, les rivaux les plus féroces de l'Argentine à une certaine époque, sont aujourd'hui membres du Mercosur (le Chili en tant qu'associé). Un différend important avec l'Uruguay a vu le jour en mars 2005 concernant la construction de deux papeteries dans la ville occidentale de Fray Bentos, sur la rive uruguayenne de la rivière Uruguay, qui constitue la frontière avec l'Argentine. Cette dernière affirme que l'installation des deux usines par l'entreprise finlandaise Botnia et la firme espagnole ENCE nuira fortement à l'environnement, notamment en polluant gravement les eaux de la rivière Uruguay. Le 13 juillet 2006, un arrêt préjudiciel de la Cour internationale de justice de La Haye, duquel le gouvernement argentin a fait appel afin de mettre fin à la construction des usines, a rejeté la requête, considérant que ces usines ne représentaient

aucune menace imminente pour l'environnement. En octobre 2006, un rapport d'évaluation sur l'impact environnemental, demandé par la Société financière internationale (IFC) de la Banque mondiale, a annoncé que les papeteries fonctionneraient dans le respect des normes internationales les plus strictes. L'entreprise espagnole ENCE a entre-temps décidé de relocaliser son futur site de production vers une autre région d'Uruguay. Fin 2006, une solution diplomatique au différend reste difficile; les militants écologistes ont repris leurs manifestations et ont à nouveau mis en place des barrages routiers empêchant le passage de personnes et de marchandises à la frontière, ce qui a provoqué de nouvelles tensions entre les deux gouvernements.

L'Argentine joue un rôle actif dans le contexte latino-américain via de nombreuses organisations interaméricaines telles que l'Organisation des États américains, le Groupe de Rio et le Mercosur.

Après la période d'isolement relatif qui a suivi la suspension du remboursement de la dette extérieure au début de 2002 et au cours de laquelle l'Argentine s'est concentrée sur les affaires intérieures et sur une politique étrangère plus nationaliste, le pays reprend progressivement sa place sur la scène internationale. Le partenariat stratégique avec le Brésil et l'intégration régionale dans le Mercosur constitueront sans aucun doute les principaux piliers de sa politique étrangère dans les années à venir. Par son engagement déclaré en faveur du multilatéralisme, l'Argentine joue un rôle actif au plan international dans le traitement de toutes les grandes questions planétaires, allant de la protection de l'environnement à la sécurité internationale.

Au niveau **sous-régional**, l'Argentine est à même de jouer un rôle décisif pour consolider le Mercosur en tant qu'outil stratégique d'intégration latino-américaine et en tant que moyen pour négocier plus efficacement avec le reste du monde, en ce compris l'UE et les États-Unis en particulier.

3.2 Analyse de la situation économique

En 1990, l'Argentine a mis en œuvre un système de taux de change fixe (appelé «convertibilité») pour mettre fin à l'hyperinflation. Dans le but d'instaurer une crédibilité solide et durable, le système a fixé, en vertu de la loi, la valeur de la devise nationale (1 peso = 1 dollar US). Cette politique de change stricte a été extrêmement efficace pour faire baisser l'inflation et rétablir la confiance des investisseurs internationaux et locaux. Elle a constitué la pierre angulaire des réformes de libéralisation radicales.

Cependant, le système de taux de change fixe est apparu trop rigide à longue échéance. Tout en ayant suscité initialement des avantages en termes de stabilité des prix et de croissance, le système a donné lieu rapidement à une augmentation du chômage, à la détérioration sociale, au déclin de l'industrie et à une dette sans cesse croissante par rapport au PIB. La «convertibilité» s'est effondrée à la fin de l'année 2001, créant des déséquilibres macroéconomiques et financiers énormes, ainsi qu'une crise sociale dramatique. L'Argentine a suspendu le paiement de sa dette extérieure, le remboursement étant devenu insoutenable avec un rapport dette/PIB de 130 %.

Depuis 2002, le pays s'est engagé sur la voie d'un **redressement économique progressif**. La croissance du PIB a atteint 8,8 % en 2003, 9 % en 2004 et 9,2 % en 2005, après la baisse de 10,9 % enregistrée en 2002, et elle devrait se situer autour de 8,4 % à la fin de 2006. Le PIB par habitant s'élève à 3 776 euros, un chiffre en net recul par rapport à 6 533 euros en 2000, mais progressivement en reprise. Le chômage est retombé de 21,5 % en mai 2002 à 10,2 % en septembre 2006. Les taux d'intérêt, qui avaient culminé à plus de 100 % en 2002, sont redescendus aujourd'hui à des niveaux normaux (en 2006, les taux actifs en

peso à 30 jours applicables aux entreprises de premier rang oscillaient autour de 9,14 % en 2006 et les taux passifs autour de 6,89 %). En 2005, l'Argentine était le cinquième bénéficiaire des IDE réalisés en Amérique latine après le Mexique, le Brésil, la Colombie et le Chili⁴. En 2004, les investissements directs étrangers (IDE) se sont élevés à 4,7 milliards de dollars US (+ 9,1 % par rapport à 2004), soit 12,8 % de l'investissement total. Les IDE demeurent cependant nettement en-dessous des niveaux atteints avant la crise. La hausse spectaculaire des IDE est imputable à un ensemble de facteurs internes et externes: une forte croissance économique qui s'est traduite par une augmentation substantielle de la demande interne, attirant ainsi des IDE d'accès au marché; la compétitivité du taux de change qui a stimulé les IDE dans les activités d'exportation et les activités d'accès au marché dans l'industrie manufacturière; l'explosion de la demande de produits de base qui a contribué à alimenter les IDE dans les ressources minières. La distribution sectorielle enregistre un déclin progressif du secteur des services depuis 2001 – conséquence de l'achèvement du processus de privatisation, mais aussi, avant tout, de l'augmentation des conflits réglementaires à la suite de la crise de 2001. D'autre part, le secteur manufacturier (en particulier l'industrie automobile) a absorbé la plus forte concentration d'IDE.

Les performances de croissance remarquables ont été réalisées principalement sous l'effet de la forte expansion des exportations à la suite de la dévaluation massive de la devise et de l'exploitation consécutive de capacités de production précédemment inemployées, ainsi que grâce à l'augmentation des prix des produits de base sur les marchés internationaux et de la reprise graduelle de la consommation et des investissements intérieurs. Depuis la crise, l'Argentine a enregistré d'excellentes performances budgétaires, dégagant un excédent primaire (fédéral) de l'ordre de 4 %. La politique monétaire s'est appuyée sur les interventions continues de la Banque centrale pour maintenir le taux de change autour de 2,90 ARS pour 1 dollar US, de manière à soutenir la compétitivité de la production. Des tendances inflationnistes sont néanmoins apparues en 2005 et pourraient compromettre les bénéfices de la croissance si elles ne sont pas maîtrisées. L'inflation atteignait 9,8 % en 2006 et devrait s'élever à 10 % en 2007.

Parallèlement, à la fin de février 2005, l'Argentine a clôturé une importante **offre de restructuration de sa dette publique** non remboursée qui avait été la source de nombreuses controverses. L'offre qui prévoyait pour les nouvelles obligations une réduction de 65 % de la valeur nette courante a été acceptée globalement à 76 % (62,2 milliards de dollars US sur 81,8 milliards de dollars US en cours de renégociation) et localement à 98 %. Les créances contentieuses s'élèvent donc encore à 19,6 milliards de dollars (23,91 % de la dette en restructuration). La conversion effective de la dette a été reportée en juin 2005, à la suite d'une décision prise dans le cadre d'un recours aux États-Unis ayant conduit au gel des obligations détenues par des créanciers privés (pour 7 milliards de dollars US). Elle a permis une réduction significative du rapport dette/PIB, de 112 % à 72 % (88,5 % y compris la dette non remboursée). Le gouvernement s'est montré inflexible sur la question des créances contentieuses, refusant de prendre en considération une réouverture de l'échange d'obligations et déclarant à plusieurs reprises que la question serait réglée par les administrations futures. La ferme réaction du gouvernement a suscité des tensions au niveau international, notamment avec les gouvernements italien, allemand et japonais, qui insistaient pour la définition d'une solution susceptible de satisfaire leurs investisseurs. En 2006, l'Argentine a fait part de son intention de normaliser ses relations financières avec le Club de Paris.

Les relations avec le FMI sont tendues depuis la suspension de l'accord de confirmation conclu en 2003. Le gouvernement s'est fermement opposé aux «conditionnalités» liées au

⁴ CEPAL, avril 2006.

nouvel accord et a décidé à la fin de 2005 de procéder au remboursement anticipé de l'ensemble de la dette contractée auprès du Fonds (9,5 milliards de dollars US), en puisant essentiellement dans les réserves de devises étrangères de la Banque centrale (pour les réserves, la Banque centrale argentine a reçu du gouvernement central des obligations à dix ans libellées en dollars US avec un rendement inférieur d'un point au taux Libor). D'un point de vue budgétaire, l'opération n'a pas débouché sur une réduction de la dette argentine (étant donné que le gouvernement a échangé la dette souscrite avec le FMI par une dette souscrite avec la BCRA). Cependant, elle a entraîné un allongement de la maturité de la dette publique, qui est passée de 1-3 ans à 10 ans, réduisant les besoins de financement du secteur public de 1,6 milliard de dollars US en 2006, de 4,2 milliards de dollars US en 2007 et de 3,4 milliards de dollars US en 2008 (allégeant ainsi le poids de la dette dans les comptes budgétaires).

En ce qui concerne le **secteur de la production**, malgré la richesse agricole, minérale et énergétique bien connue du pays, ainsi qu'une industrialisation importante durant l'ère de substitution aux importations, l'Argentine a connu un changement radical de sa structure économique au cours des vingt dernières années, plus particulièrement durant le mandat du président Menem. Les politiques de libéralisation et de privatisation, bien qu'ayant généré des périodes de croissance élevée associée à l'IDE, ont été gérées de telle manière qu'elles ont mené à une forte concentration du capital et à une désindustrialisation massive (la contribution de l'industrie au PIB a presque été divisée par deux au cours de cette période), débouchant sur des taux de chômage records. La distribution des richesses est plus inégale que dans les années 70.

En 2005, le secteur des services représentait 65,9 % du PIB, l'industrie 27,1 % et le secteur primaire (agriculture, pêche, industrie minière) 7,9 %. L'excellente performance économique du pays dans la période d'après-crise a été réalisée sous l'effet de la croissance à deux chiffres de l'industrie (+ 15,8 % en 2003, + 10,7 % en 2004, +8,0 % en 2005 et +8,2 % selon les estimations en 2006) dans la plupart des secteurs, en particulier l'automobile, les produits minéraux non métalliques, l'édition, le papier et le carton, et l'industrie basée sur les métaux. Certains secteurs, tels que les industries métalliques, du papier et carton et de raffinage, fonctionnent pratiquement à plein régime. En 2005-2006, la production agricole a chuté de 9,7 % par rapport à l'année précédente (qui avait été une année record) en raison de conditions climatiques défavorables. Au cours des huit premiers mois de 2006, la production de viande bovine (exprimée en tonnes) a diminué de 6,6 % à la suite de l'évolution de la consommation nationale (+ 3,3 %) et d'un recul de 36,8 % des exportations (en raison de restrictions à l'exportation). Le secteur des services a progressé de 4,7 % au cours du deuxième trimestre de 2006 par rapport à il y a un an, dopé par l'intermédiation financière (+19,1 %), les transports et l'entreposage (+10,7 %) et le commerce de gros et de détail (+8,6 %, reflétant l'évolution du PIB et de la consommation). En ce qui concerne le tourisme, le secteur avait déjà connu une augmentation de 155 % de son activité économique durant les années 90, alors que le taux mondial était de 64 %. Depuis la crise de 2001, la dépréciation de la devise nationale a contribué à attirer davantage de touristes et une stratégie a été adoptée pour promouvoir de nouveaux investissements dans ce secteur.

Il est à noter que le secteur de la production en Argentine est constitué majoritairement de petites et moyennes entreprises qui génèrent près de 70 % des emplois dans le pays. Au cours des années 90, différents facteurs ont pesé sur l'environnement des PME et ralenti brusquement leur développement. L'accroissement de la concurrence résultant, d'une part, de la libéralisation et d'autre part, d'un taux de change surévalué qui s'est maintenu jusqu'à la fin de la décennie, a obligé ces entreprises à évoluer, pour renforcer leur compétitivité, à un rythme rapide qu'elles ne pouvaient pas soutenir dans la grande majorité des cas. En particulier, le problème récurrent de l'accès au crédit en Amérique

latine et les taux d'intérêt élevés ont fait véritablement obstacle à la modernisation des entreprises en Argentine. Sous la pression de la demande de l'État sur le marché des crédits, les taux d'intérêt ont encore monté, atteignant des niveaux incompatibles avec les rapports des investissements productifs.

Le développement des PME dans le pays, de même que les conditions propices à la création de nouvelles entreprises ont profondément souffert de la crise de 2001. La reprise économique progressive actuellement en cours n'a pas été suffisante pour qu'il soit possible de renforcer la compétitivité des PME et de créer les conditions pour surmonter les fortes contraintes qui limitent considérablement le potentiel de production de ce secteur. À partir de 2002, les substitutions aux importations ont dégagé, à la suite de la dévaluation, de nouvelles opportunités pour les PME qui ont réagi en activant leur chaînes de production, générant de la sorte de nouveaux emplois. Au niveau des exportations, cependant, la réaction des PME a été moins dynamique en raison des obstacles plus importants et des coûts de transaction associés à l'accès aux marchés internationaux. Néanmoins, la majorité des observateurs reconnaissent aux PME argentines des capacités potentielles d'exportation considérables⁵.

La situation du secteur bancaire s'est considérablement améliorée avec la reprise de l'activité économique. En septembre 2006, les dépôts et crédits s'élevaient respectivement à 162,4 milliards de dollars AR (+24,3 % par rapport à l'année précédente et +1,6 % par rapport à août 2006) et à 96,7 milliards de dollars AR (+21,9 % par rapport à l'année précédente et +3,0 % par rapport au mois précédent). Parallèlement, la rentabilité du système bancaire (mesurée en termes de rendement sur fonds propres) progressait de +12,8 % (par rapport à +6,3 % l'année précédente), y compris l'amortissement des sommes ayant fait l'objet d'injonctions judiciaires («amparos»). L'amélioration de la rentabilité s'explique par l'accroissement des marges financières sur chaque opération, qui sont passées de 4,3 % en 2005 à 5,5 % en 2006 en ce qui concerne le secteur dans son ensemble et de 4,2 % à 5,7 % en ce qui concerne les banques privées. Parmi les défis à relever, il convient de mentionner l'octroi de crédits à long terme (les crédits accordés actuellement le sont essentiellement à court terme) et un meilleur accès de la population aux services bancaires afin de maximiser la capacité des banques à contribuer à une croissance économique soutenue.

Le **secteur des services publics** a beaucoup souffert des conséquences financières de l'effondrement du système de convertibilité. Depuis janvier 2002, le gouvernement est piégé dans une épreuve de force concernant la renégociation des niveaux tarifaires avec des investisseurs étrangers dans les industries privatisées de l'énergie et de l'eau après que le gel des tarifs ait été utilisé comme ancre nominale principale pour stabiliser l'économie au lendemain de la crise. À la fin de 2005, la situation était encore loin d'être résolue. Plusieurs investisseurs européens (par exemple la société française Suez) ont décidé d'abandonner le marché argentin et ont été rapidement remplacés par des sociétés locales, tandis que de nombreuses sociétés sollicitaient l'arbitrage du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), réclamant une indemnisation pour les préjudices subis à cause du gel des tarifs. Le gouvernement s'est montré inflexible, refusant de renégocier les tarifs si les sociétés ne retiraient pas leurs recours. Dans certains cas, des renégociations partielles ont autorisé les sociétés à augmenter les tarifs commerciaux et industriels, tout en maintenant le gel des tarifs des utilisateurs privés jusqu'au début de 2006. Par cette démarche, le gouvernement a voulu manifestement limiter les poussées inflationnistes tout en cherchant à ne pas s'aliéner les électeurs à la veille des élections législatives d'octobre 2005. Les sociétés privées, de leur

⁵ «Las PYMES argentinas» M. Cristini & G. Bermudez, document n° 80, FIEL, juin 2004.

côté, refusent de procéder aux investissements dont le pays a absolument besoin tant que la question n'est pas réglée.

3.3 Structure du commerce

L'Argentine compte sur l'augmentation des exportations, grâce à une dévaluation massive, pour soutenir une reprise économique durable tout en diminuant la vulnérabilité extérieure. L'avantage concurrentiel actuel découlant d'un taux de change favorable peut également favoriser un processus de ré-industrialisation. Ceci s'est clairement reflété dans la croissance des exportations en 2003 et 2004 (respectivement +6,4 % et +17 % sur un an), donnant lieu à une balance commerciale et une balance des paiements courants très positives. D'autre part, le renforcement du commerce et des investissements induit également une pression croissante sur l'environnement.

Au cours des 10 premiers mois de 2006, l'excédent commercial était de 8,07 milliards d'euros, les exportations s'étant élevées à 30,7 milliards d'euros (+ 15 % par rapport à 2005) et les importations à 22,6 milliards d'euros (+20 % par rapport à 2005). L'embellie enregistrée du côté des exportations s'explique par la hausse des prix de 7 % et par l'augmentation du volume d'exportation de 7 % également.

Depuis 2002, le commerce bilatéral UE-Argentine reflète inévitablement les conséquences de la crise, les importations de l'UE se stabilisant autour de 6 milliards d'euros et les exportations vers l'UE chutant à 2 milliards d'euros en 2003 pour remonter à 3,7 milliards d'euros en 2004, soit à peine la moitié du niveau atteint avant la crise. Au cours des 10 premiers mois de 2006, la balance commerciale de l'Argentine avec l'UE était excédentaire de 1,64 milliard d'euros, les exportations se chiffrant à 5,50 milliards d'euros (+20,7 % par rapport à l'année précédente) et les importations à 3,86 milliards d'euros (+19,8 % par rapport à 2005). L'UE est le premier partenaire commercial de l'Argentine et constitue son principal marché d'exportations (17,9 %), loin devant les pays de l'ALENA (16,4 %), le Brésil (16 %), le Chili (9,6 %) et la Chine (7,6 %). Avec 17,1% des importations, l'UE est l'un des principaux fournisseurs de l'Argentine, derrière le Brésil (27 %) mais devant les pays de l'ALENA (16,4 %) et la Chine (8,9 %). La très forte concentration sur les produits agricoles (60 % des exportations totales de l'Argentine vers l'UE) demeure un trait caractéristique de l'Argentine et montre peu de signes de diversification des exportations.

Dans l'objectif d'améliorer son accès aux marchés internationaux et de mieux exploiter son avantage concurrentiel, l'Argentine négocie actuellement, en tant que membre du MERCOSUR, un accord d'association avec l'UE. Des opportunités très intéressantes pourraient se dégager d'un renforcement du processus d'intégration régional au sein du Mercosur, passant notamment par l'établissement d'une véritable union douanière, la mise en place de facilitations douanières et commerciales conformes aux normes internationales, l'adoption de normes communes, en particulier en ce qui concerne les SPS et les TBT ainsi que de règles communes pour les services, les investissements, les marchés publics, les droits de propriété intellectuelle, etc. Le Mercosur a représenté 19,7 % des exportations de l'Argentine en 2004 (bien plus encore sur les biens de production) et il reste encore une latitude significative d'expansion du commerce intra-Mercosur

L'intégration de l'Argentine dans le marché mondial serait améliorée par la conclusion et l'entrée en vigueur de l'accord d'association UE-Mercosur. Conjugué à l'effet de libéralisation du commerce, l'accord interrégional en cours de négociation devrait avoir des effets positifs sur la réglementation en Argentine et chez ses partenaires régionaux, en particulier dans les domaines tels que les services, les IDE, la concurrence, les droits de propriété intellectuelle et les marchés publics. La conclusion de l'accord UE-Mercosur

devrait par conséquent encourager la région à accélérer sa propre intégration dans le domaine de la réglementation. Dans le secteur des services, par exemple, la mise en place d'un marché commun des services Mercosur améliorera considérablement les opportunités de croissance de l'Argentine dans un secteur dans lequel le pays présente peu d'avantage concurrentiel.

3.4 Analyse des développements sociaux

L'Argentine enregistre, en 2005, le second niveau de **développement humain** en Amérique latine après la Barbade, se plaçant en 34^{ème} position dans l'indice de développement humain du PNUD. En dépit de ces résultats en apparence encourageants, la crise de fin 2001 a provoqué une détérioration sans précédent des conditions sociales, transformant radicalement la société argentine. Si deux années de forte croissance économique ont produit d'importantes améliorations, les effets de la crise se font encore cruellement sentir après trois ans, comme en témoignent les principaux indicateurs sociaux. Selon les statistiques officielles (INDEC), à la mi-2005, la **pauvreté** en Argentine avait chuté à 38,5 % après avoir atteint le taux impressionnant de 57 % au sommet de la crise en 2002. Néanmoins, près de 14,7 millions d'Argentins vivent encore dans la pauvreté. La **pauvreté extrême** (ménages incapables d'acheter un panier alimentaire de base mensuel de 335 pesos) est également passée de 27 % en 2002 à 13,6 %, c'est-à-dire 5,2 millions de personnes incapables de satisfaire à leurs nécessités de base. Avant la crise de 2001, le taux de pauvreté était en revanche de 30 % et 14 % de la population vivait en dessous du seuil de subsistance.

Grâce au maintien de la croissance économique, le gouvernement a pu aussi réduire le **chômage** qui a été ramené de 21,5 % en 2002 à 11,1 % en 2005. Le taux de **sous-emploi** a également chuté à 11,9 % de la population active, soit quelque 1,8 millions de personnes. Malgré ces progrès, le chômage et le sous-emploi totalisent près de 3,5 millions de personnes, les jeunes entre 15 et 24 ans étant particulièrement touchés.

Pendant la crise, les pertes d'emplois ont été les plus élevées dans le secteur formel, entraînant bien évidemment une perte de la protection sociale. De nouveaux emplois sont créés dans la catégorie des faibles revenus et qualifications. L'emploi du secteur informel a augmenté, en particulier chez les femmes, mais demeure caractérisé par un manque de protection sociale et des salaires encore plus bas. Depuis 1995, la proportion de l'emploi informel a presque doublé, atteignant 45 % ou environ 3 millions de travailleurs. La perte d'un emploi formel plonge les travailleurs dans la pauvreté.

Depuis la crise, la reprise économique a généré une demande croissante de main d'œuvre qualifiée dans les secteurs de production les plus dynamiques, ce qui a permis de réduire le chômage et le sous-emploi. Cependant, les statistiques officielles (INDEC, 2005) enregistrent une forte demande non satisfaite induite par le manque de travailleurs qualifiés. Si ce problème touche plus ou moins tous les secteurs, il est particulièrement sensible dans le cas du personnel technique (49,8 %) où la demande non satisfaite atteint 57 %, 40 % et 33 % respectivement dans le textile, les machines et équipements, l'automobile et les transports.

Il existe encore d'énormes **disparités régionales** qui se sont probablement aggravées depuis la crise (PNUD, Rapport 2002 sur le développement humain). La majorité des pauvres sont regroupés dans l'agglomération de Buenos Aires, tandis que les provinces du nord affichent les taux de pauvreté et d'indigence les plus élevés, à 70 % et 35 % respectivement. Les provinces diffèrent également en termes de compétitivité et de développement productif. Cinq régions (la province et la ville de Buenos Aires, Cordoba, Santa-Fé et Mendoza) contribuent à 85 % du PIB, les dix-neuf provinces restantes

concourant au solde. Les provinces du nord, plus particulièrement Formosa, Santiago del Estero, Chaco et Corrientes, présentent des indices de compétitivité et de productivité bien plus faibles. En l'absence d'une stratégie régionale à l'échelon national pour améliorer leur compétitivité, les provinces du nord auront du mal à accroître leur développement et à réduire leur marginalisation actuelle.

Les **inégalités entre les sexes** sont toujours considérables. L'intégration des femmes dans le marché du travail a augmenté de 11 % depuis 1995 par suite de l'augmentation de la scolarisation. Cependant, cette tendance ne s'est pas toujours traduite en de meilleurs emplois et rémunérations (leurs salaires sont toujours inférieurs de 30 % et leur rémunération horaire de 10 % à celui des hommes). Depuis 1995, leur salaire a baissé plus rapidement que celui des hommes car les diminutions de salaire réelles ont plus particulièrement affecté les emplois à faible salaire occupés par les femmes, sans tenir compte de leurs qualifications plus élevées. La pauvreté affecte également essentiellement les femmes et 20,6 % des ménages avec enfants sont tenus par des femmes qui assurent la totalité de leurs revenus, 66 % desquelles sont pauvres et manquent de soutien pour la garde de leurs enfants.

En 2001, l'Argentine a inclus, pour la première fois depuis 1968, une question complémentaire dans le recensement national permettant de dénombrer les ménages composés notamment de personnes appartenant à des **groupes indigènes**. Quelque 57 000 ménages ont été recensés grâce à cette méthode. D'autres recherches ont permis, pour la première fois depuis de nombreuses années, de procéder à une estimation préliminaire du nombre de **personnes indigènes** dans le pays: 485 460 (soit 1,33 % de la population totale). Trente et un groupes différents ont été mis en évidence. Les plus importants en nombre sont, par ordre décroissant, les Mapuche, les Kolla, les Toba, les Wichi et les Guaraní. Si les personnes issues de ces groupes se concentrent dans les provinces du nord du pays et dans les Andes, nombreuses sont celles qui ont quitté ces régions pour s'installer dans l'agglomération de Buenos Aires, probablement à la recherche d'un travail mieux rémunéré. Le recensement permettra de se faire une idée de leur situation sociale et économique, et notamment de leur accès à l'éducation et aux services sanitaires, de leur taux d'alphabétisation et de leurs conditions de vie⁶.

Les questions d'intérêt public relatives aux peuples indigènes sont les suivantes: la discrimination dont ils sont victimes malgré leurs droits constitutionnels; le manque d'accès à la justice, notamment pour la saisie des terres communautaires; le manque de participation dans la prise de décision sur des questions affectant leur bien-être, notamment l'exploitation des ressources naturelles; ainsi que la pauvreté générale et le manque d'accès aux services de soins de santé et d'enseignement dans les zones rurales vulnérables dans lesquelles ils sont installés. Au cours des dernières années, différents mouvements sociaux visant à défendre les droits reconnus par la réforme constitutionnelle de 1994 ont vu le jour. L'institut national des questions indigènes (I.N.A.I.⁷) a été créé afin de répondre aux revendications des différentes communautés. La mise en place d'un statut juridique pour ces communautés (condition sine qua non de l'accès à la propriété foncière) est l'une de ses tâches principales. Dans ce domaine, des résultats timides, mais inattendus, ont été obtenus depuis lors, notamment en ce qui concerne la reconnaissance de propriétés foncières communautaires dans les provinces du nord (Jujuy, Salta, Tucuman et Chaco).

Ces communautés ont bénéficié d'une aide substantielle de la part des donateurs nationaux et internationaux. La CE a consacré environ 10 millions d'euros à ces communautés,

⁶ Source: INDEC. Encuesta Complementaria de Pueblo Indígenas (ECPI) 2004-2005. www.indec.gov.ar.

⁷ <http://www.desarrollosocial.gov.ar/INAI/site/institucional/institucional.asp>

notamment pour un projet de soutien à la communauté Wichi de Formosa (DIRLI, 6 millions d'euros), mené à bien en 2003 et pour 13 autres projets concernant des communautés indigènes à travers le pays, pour un total de 4 millions d'euros provenant d'un cofinancement des ONG. Afin de venir en aide aux communautés indigènes, la BM met actuellement en œuvre un projet de 5 millions de dollars US et la Banque interaméricaine de développement a libéré une aide non remboursable de 5 millions de dollars US.

Afin de faire face aux problèmes sociaux survenus après la crise, le gouvernement a lancé une vaste série de **programmes d'aide** tels que, entre autres, le plan de chefs de famille («Plan Jefas y Jefes de Hogar Desocupados»), le programme des familles pour l'insertion sociale («Programa Familias por la Inclusión Social»), le plan alimentaire d'urgence («Programa de Emergencia Alimentaria»), le programme national d'alimentation et de nutrition («Programa Nacional Alimentario»), le plan pour les personnes âgées («Plan Mayores»), le programme de distribution de médicaments («Programa Remediar»), le programme national de bourses d'études («Programa Nacional de Becas Estudiantiles»).

Deux secteurs, particulièrement touchés par la crise, demeurent au centre de l'agenda politique du gouvernement: la santé et l'éducation.

En dépit des progrès considérables réalisés au cours des vingt dernières années, le système de **soins de santé argentin** témoigne de faiblesses structurelles qui ont été exacerbées par la crise, réduisant considérablement la qualité des services de soins de santé. Le chômage a réduit les contributions des travailleurs et des employeurs, alors que la demande des services dans les hôpitaux publics ne cessait de croître, conséquence de l'augmentation rapide des prix des médicaments et des produits médicaux, provoquant des pénuries de fournitures médicales et un risque accru de maladies infectieuses. Les provinces les plus pauvres et les groupes de population les plus vulnérables ont été particulièrement touchés.

Pour faire face à la crise, le gouvernement s'est concentré sur le renforcement du Conseil fédéral de santé (Consejo Federal de Salud – COFESA), a proclamé l'état d'urgence sanitaire et lancé une série de programmes à court et moyen terme destinés principalement aux groupes de population les plus vulnérables. Ces mesures ont débouché sur la définition d'une stratégie à moyen terme de soins primaires (Estrategia de Salud Primaria – EAPS), pièce maîtresse du plan sanitaire fédéral convenu avec toutes les provinces et adopté par le COFESA en mai 2004. Le plan sanitaire fédéral constitue un cadre de référence pour la restructuration et le renforcement du système de soins de santé du pays dont le financement est soutenu par des donateurs multilatéraux et bilatéraux.

Les mesures mises en œuvre depuis 2003 ont contribué à atténuer les effets désastreux de la crise sur les conditions sanitaires, en particulier chez les groupes les plus vulnérables tributaires du service de soins de santé public. Selon des sources officielles, une part importante de la morbidité et la mortalité globales est imputable à la qualité des soins de santé primaires. La persistance de taux élevés de morbidité et de mortalité chez les femmes et les enfants du fait de maladies nécessitant l'intervention de soins de santé primaires est la preuve qu'en dépit de l'existence d'un vaste réseau de services de soins primaires dans toutes les provinces et de l'augmentation, l'année dernière, de 50 % de la demande dans les centres de soins de santé primaires, des efforts doivent encore être consentis dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention sanitaire ainsi que pour la fourniture de services de qualité, en particulier en ce qui concerne les soins de santé primaires.

Le **système éducatif** argentin offre une vaste gamme de services à plus de 11 millions de personnes. D'après un rapport du PNUD sur le développement humain (2005), le pays a affecté, en 2002, 4,0 % du PIB à l'enseignement. Le taux d'alphabétisation est très élevé (97 %). La fréquentation scolaire tend cependant à diminuer radicalement après l'école primaire, plus particulièrement parmi les groupes de population vulnérables. Les adolescents pauvres entre 15 et 17 ans ont un taux de fréquentation de 83,8 % comparé à 96,6 % chez les plus aisés. D'une façon générale, l'Argentine a un taux de réussite secondaire très faible (50 % seulement) et le taux de décrochage scolaire au niveau secondaire atteint les 39 %.

La loi fédérale de 1993 transférant la mise en œuvre des services de l'enseignement aux provinces a débouché sur une transformation radicale du système d'enseignement. Le gouvernement national a maintenu un rôle de coordination dans la politique sectorielle et le Conseil fédéral de l'éducation est le centre de coordination national principal. Les progrès réalisés par les provinces dans la mise en œuvre de la réforme, tributaires de la volonté politique et de la disponibilité des ressources, ont été très inégaux, donnant lieu à une fragmentation du système d'enseignement national.

D'après la plupart des observateurs, la réforme de 1993 a entraîné une forte détérioration de la qualité de l'enseignement, notamment dans les provinces pauvres et parmi les groupes les plus vulnérables. L'enseignement souffre d'importants problèmes structurels: absentéisme, échec scolaire, taux de décrochage scolaire très élevés et fréquentation scolaire par des élèves trop âgés tant au niveau primaire que secondaire, plus particulièrement parmi les pauvres. Ces questions sont actuellement l'objet de programmes nationaux financés par des donateurs multilatéraux, notamment la CE. Néanmoins, les principaux problèmes n'ont toujours pas été résolus, en particulier l'inégalité entre les provinces, tant en termes d'accès que des facteurs susmentionnés, les provinces du nord affichant les pires indices: fortes inégalités concernant l'accès à l'enseignement et sa qualité; faible formation des enseignants; bas salaires des enseignants et retards fréquents dans les paiements; manque d'articulation entre les cycles scolaires et manque de cohérence entre les programmes scolaires et les besoins du marché du travail. Le taux élevé de décrochage scolaire a également entraîné le développement rapide d'un groupe de jeunes adultes âgés de 15 à 25 ans qui n'ont ni la formation ni les compétences nécessaires pour trouver un emploi et le conserver. Répondre à ce problème est considéré comme étant d'importance capitale pour aider les jeunes adultes à briser le cercle vicieux du chômage conduisant à la pauvreté qui, à son tour, aboutit à l'exclusion sociale. À titre de réponse, le gouvernement argentin élabore actuellement des programmes spéciaux.

Un des secteurs de l'enseignement qui, au fil des années, a souffert d'une détérioration constante et a été particulièrement touché par la réforme de 1993 est celui de la formation et l'éducation professionnelle (EFP). Les ressources souvent limitées dont disposent les provinces et, dans de nombreux cas, des programmes d'enseignement dépassés sont à l'origine d'une profonde détérioration de la qualité des services qui a contribué au manque de main d'œuvre qualifiée dans certains secteurs de production.

Une des conséquences particulièrement inquiétante de la crise est l'augmentation du nombre d'adolescents issus de familles pauvres qui n'étudient pas et ne travaillent pas, accentuant ainsi le cycle de la pauvreté, le manque de qualifications et de compétences et, enfin, l'exclusion sociale.

Afin de remédier aux inégalités affectant le financement de l'enseignement public, le parlement a approuvé un cadre législatif prévoyant une augmentation des dépenses en matière d'éducation jusqu'à concurrence de 6 % du PIB entre 2006 et 2010. En outre, pour

tenter d'inverser l'évolution négative de l'EFP, une loi cadre destinée à restructurer le système EFP du pays a été approuvée par le parlement en septembre 2005 (loi 26.058 du 7 septembre 2005).

3.5 Analyse de l'environnement

L'Argentine doit faire face à d'importants défis liés à la préservation de son environnement naturel. L'expansion des cultures de soja génétiquement modifié (OGM) contribue en particulier à la dégradation et à l'érosion des sols, à la perte de biodiversité et à une forte contamination des eaux. La détérioration et l'érosion des sols sont également la conséquence d'une utilisation inappropriée des sols et d'une maîtrise inadéquate de l'irrigation dans une bonne partie des zones cultivées. La déforestation a pris des proportions inquiétantes; on estime que près de 200 000 hectares de forêts ont été perdus chaque année entre 1998 et 2002 et les prévisions pour les années à venir sont alarmantes. La riche biodiversité de la faune et la flore du pays est sérieusement menacée par la déforestation et la détérioration des sols qui contribuent à la réduction des habitats naturels, tandis que la faiblesse de l'application des lois sur la chasse met en péril de nombreuses espèces indigènes.

La pollution, principalement la pollution de l'eau dans les zones urbaines – causée par des pratiques d'évacuation nocives – mais aussi dans les zones rurales est un motif croissant d'inquiétude. Vingt pour cent de la population urbaine et 83 % de la population rurale n'ont pas accès à l'eau courante. L'Argentine est également de plus en plus sujette à la pollution de l'air, en particulier à Buenos Aires et dans d'autres grandes villes, tandis que la réduction de la couche d'ozone en particulier au dessus du pôle Sud et de la Patagonie est désormais une préoccupation environnementale prioritaire. Le cône méridional est en fait très vulnérable aux effets du changement climatique.

La sensibilisation aux questions environnementales s'est accrue depuis les années 80 et le cadre juridique s'est amélioré; mais la mise en œuvre d'initiatives politiques et de nombreux programmes gouvernementaux pour réduire la pollution a pâti d'importantes contraintes budgétaires. En outre, l'attribution actuelle des compétences environnementales à différents organismes provinciaux et municipaux compromet la cohérence des politiques, augmente le risque de chevauchement des compétences, et entraîne un affaiblissement des contrôles et des bas niveaux de conformité.

Au cours des 10 dernières années, l'Argentine a mis en place une législation destinée à réglementer la plupart des problèmes environnementaux existants et plusieurs provinces ont inclus les préoccupations environnementales dans leurs constitutions. Néanmoins, les lois actuelles en matière d'environnement ne sont bien souvent pas appliquées en raison de l'absence de mécanismes de contrôle adéquats. La préparation par le Secrétariat national pour l'environnement et le développement durable d'un agenda environnemental national, qui devrait paraître début 2006, marque toutefois une évolution positive.

3.6 Évaluation du processus de réforme

Si le pire de la crise semble être passé, l'Argentine en accuse encore les conséquences désastreuses et doit faire face à d'importants défis politiques, économiques, sociaux et environnementaux dans les années à venir.

Sur le plan **politique**, il est jugé capital de rétablir la confiance des citoyens dans l'État et d'améliorer l'efficacité des institutions. Les gouvernements actuels et futurs doivent donc poursuivre et approfondir le processus de réforme des institutions gouvernementales, en réduisant plus particulièrement la politisation de la bureaucratie administrative, en faisant progresser la réforme cruciale du système judiciaire et en renforçant la lutte contre la corruption.

Au niveau de l'**économie**, les années 2002-2005 se sont caractérisées par des performances significatives telles qu'une croissance exceptionnelle, un excédent budgétaire considérable et la réduction progressive du chômage. En dépit des progrès réalisés depuis le début de la transition, d'importants efforts de réforme s'avèrent encore nécessaires pour soutenir à long terme le rythme actuel de la reprise. La faiblesse du système judiciaire se traduisant par un manque de sécurité juridique, et l'inadéquation des cadres juridiques et réglementaires sont les principaux obstacles aux investissements étrangers. Les prix des produits de base sont exposés à la volatilité des marchés internationaux, ce qui peut mettre en cause le niveau actuellement élevé des recettes d'exportation, alors que la valeur relativement faible du peso donne lieu parallèlement à des pressions inflationnistes. Si les poussées inflationnistes qui sont apparues en 2005 ne sont pas maîtrisées, elles risquent de réduire l'impact de la forte croissance. Parallèlement, les restrictions budgétaires vont à l'encontre de la pression exercée par des attentes élevées en matière d'augmentations salariales.

Par conséquent, la seule croissance mue par les exportations ne semble pas devoir suffire à maintenir le rythme actuel de croissance et produire les bénéfices économiques et sociaux souhaités, dynamiser l'activité économique dans le secteur privé et rétablir à long terme la confiance des investisseurs nationaux et internationaux. À cet égard, le rétablissement de la sécurité juridique, de même que l'accroissement des débouchés commerciaux, les réformes structurelles et une nette amélioration du climat général des investissements et des affaires sont considérés comme des impératifs. D'autre part, la conclusion par l'Argentine d'accords commerciaux, l'ouverture de ses marchés et l'augmentation de ses exportations sont susceptibles d'accroître la confiance des milieux internationaux.

En particulier, il est considéré essentiel que le gouvernement cherche à : maintenir un cadre macroéconomique stable fondé sur une politique monétaire saine et de faibles taux d'inflation; maintenir l'excédent budgétaire, au niveau tant national que provincial, tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des prélèvements à l'exportation fortement exposés aux chocs extérieurs; favoriser le développement de l'immense potentiel des petites et moyennes entreprises; définir et appliquer strictement un cadre réglementaire stable pour les investissements, garantir la sécurité juridique et le respect des droits de propriété; et réformer en profondeur le système bancaire.

Dans le domaine **social**, malgré l'amélioration progressive de la plupart des indicateurs au cours de la période 2002-2005, les effets de la crise se font encore profondément sentir. Les nombreux programmes d'aide d'urgence établis par le gouvernement pour réduire la pauvreté, relancer le système de soins de santé et soutenir l'accès à l'éducation primaire ont produit (jusqu'ici) des résultats limités mais non sans importance. Il convient par conséquent que l'Argentine maintienne le cap sur la lutte contre la pauvreté en développant des stratégies à moyen et long terme appropriées. Les principaux défis à relever sont sans

aucun doute la création d'emplois et la génération de revenus, tout en maintenant un niveau adéquat d'assistance sociale. La mise en œuvre efficace du Plan sanitaire fédéral au niveau des provinces et la poursuite de la restructuration du système d'enseignement sont considérées comme des démarches clairement prioritaires. Dans le domaine de l'éducation, il est essentiel d'assurer l'application efficace tant de la loi de financement de l'éducation que de la loi sur l'éducation et la formation professionnelle. A cette fin, il est indispensable d'établir des programmes en faveur des groupes vulnérables et exclus qui soient capables de répondre efficacement à la demande de travailleurs convenablement qualifiés.

Dans le domaine de la **politique environnementale**, le renforcement des mécanismes d'application et de contrôle est considéré comme la principale priorité. La rationalisation des compétences environnementales, grâce notamment à la réduction de leur fragmentation à différents niveaux, actuellement excessive, permettrait sans doute d'améliorer la gestion de ce secteur et de renforcer la cohérence des décisions politiques. Les préoccupations environnementales doivent être prises en compte de manière efficace lors de la formulation de politiques dans tous les secteurs impliqués (notamment dans les secteurs manufacturier et industriel).

4. UNE SYNTHÈSE DE LA COOPÉRATION PASSÉE ET ACTUELLE DE LA CE; COORDINATION ET COHÉRENCE DES INTERVENTIONS

4.1 Synthèse de la coopération passée et actuelle de la CE

4.1.1 La Commission européenne

L'Argentine est devenue bénéficiaire des programmes de coopération de la CE en 1990 à la suite de la signature de l'accord-cadre de coopération économique. Depuis lors, elle a reçu au total quelque 108 millions d'euros.

Une approche à moyen terme pour la répartition des ressources financières a été adoptée en 2000 avec la publication du **document de stratégie (DSP) 2000-2006**. Le DSP assignait un montant indicatif de 65,7 millions d'euros à la coopération bilatérale (coopération économique, financière et technique) avec le gouvernement et d'autres acteurs publics, tant au niveau national que provincial. Selon la répartition initiale, 50 % des fonds étaient destinés à la coopération économique, 40 % au soutien des réformes institutionnelles et les 10 % restants à la lutte contre la pauvreté. La crise qui a frappé l'Argentine à la fin de 2001, bouleversant dramatiquement la situation du pays, a donné lieu à une profonde révision du DSP et de ses priorités de programmation. Le nouveau document, adopté en mars 2004, était fortement axé sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Sur les 40 millions d'euros non encore engagés en 2003, 15 millions d'euros ont été destinés à un programme de soins de santé primaires, 10 millions d'euros au soutien de la réforme de l'éducation primaire, 5 millions d'euros à un programme de soutien aux droits de l'homme et 9,8 millions d'euros à la coopération économique (assistance technique liée au commerce).

Trois programmes pour lesquels des engagements avaient été effectués avant 2003 ont continué à opérer et sont encore en exécution. Il s'agit du «soutien aux projets alimentaires communautaires» (Apoyo a los Proyectos Alimentarios Comunitarios – APAC, 10 millions d'euros) lancé dans l'immédiat après-crise et axé sur la fourniture de denrées alimentaires aux indigents, d'un projet pour l'«amélioration de l'efficacité et de la compétitivité de l'économie argentine» (Mejora de la Eficiencia y de la Competitividad de la Economía Argentina – 6,2 Mio d'euros) et d'un projet d'«amélioration de l'efficacité et de la compétitivité des PME argentines dans le secteur forestier industriel» (Mejora de la

eficiencia y de la Competitividad de las PyMEs del Sector Forestal Industrial - 6 Mio d'euros).

Le soutien à la société civile par la mise en œuvre de projets financés au titre de **lignes budgétaires thématiques** (environnement, droits de l'homme, cofinancement par des ONG et coopération décentralisée) est un élément important de la coopération en cours. Onze projets d'ONG, représentant 7,2 millions d'euros, sont en cours de mise en œuvre.

Les projets **environnementaux** ciblent principalement la protection et la gestion des ressources naturelles et l'observation ainsi que le suivi du changement climatique.

Les projets en cours en matière de **droits de l'homme** soutiennent la lutte contre les violations des droits de l'homme (via le projet de centre de réhabilitation pour les enfants enlevés par les militaires durant la dernière dictature) et la bonne gouvernance (via un projet destiné à promouvoir le dialogue entre la société civile et l'État).

Les projets des **ONG** au titre de la ligne de cofinancement visent essentiellement le développement rural intégré, l'habilitation et le renforcement des capacités des communautés, la promotion de la jeunesse, le soutien au développement communautaire des indigènes, l'éducation des enfants marginalisés, l'amélioration de l'accès aux services de soins de santé et la prévention du VIH. Enfin, la coopération décentralisée vise à renforcer les réseaux et les agences de la société civile impliqués dans le développement local et urbain.

L'Argentine a bénéficié d'une aide humanitaire en 2003 à la suite de l'approbation par l'**ECHO** de deux décisions de financement pour un montant total de 1,4 millions d'euros, afin de venir en aide aux groupes de population les plus vulnérables via un programme d'aide humanitaire destiné à lutter contre la malnutrition et un plan d'aide d'urgence pour la population affectée par les inondations de Santa Fé.

L'Argentine bénéficie également de **programmes régionaux**, principalement le Mercosur, qui sont destinés à promouvoir l'intégration régionale et à développer le marché intérieur (statistiques, normalisation, douanes, renforcement des institutions, etc.).

En outre, l'Argentine est un partenaire actif dans la mise en œuvre des programmes régionaux suivants: AL-Invest, URB-AL, ALFA, ALβAN, @LIS et Science and Technology programmes. Le programme AL-INVEST, qui finance l'organisation de rencontres sectorielles entre des sociétés européennes et latino-américaines, a rencontré en particulier un grand succès en Argentine. Les sociétés argentines représentent 33 % des sociétés latino-américaines et 19,5 % de l'ensemble des sociétés qui participent au programme. Le volume d'échanges généré par les rencontres sectorielles organisées par les *Eurocentros* argentins représente 25 % du volume total enregistré pour l'Amérique latine. L'Argentine a également affiché le plus haut niveau de participation au programme ALFA (coopération entre les institutions d'enseignement supérieur) au cours de la phase 2000-2005, avec la participation de près de 40 institutions. Le programme ALβAN (financement de bourses de formation de haut niveau en Amérique latine) a suscité un grand intérêt et 115 des 1031 bourses accordées à des participants latino-américains ont été assignées à l'Argentine, pour un total de plus de 2,5 millions d'euros. Une centaine de villes ont participé à des projets financés dans le cadre d'URB-AL (coopération entre les collectivités locales européennes et latino-américaines). Des organisations argentines ont participé à six projets représentant plus de 13 millions d'euros, financés dans le cadre du programme @LIS (alliance pour la société de l'information) dont l'objectif est de renforcer la coopération entre l'UE et l'Amérique latine dans le domaine de la société de l'information.

Les universités argentines participent également au programme OBREAL (Observatoire des relations UE-Amérique latine), tandis que l'administration fédérale des recettes publiques (Administración Federal de Ingresos Públicos-AFIP) est un partenaire du consortium du secteur de la fiscalité établi dans le cadre du programme EUROsocial (programme régional pour la cohésion sociale en Amérique latine).

4.1.2 Enseignements tirés

Bien qu'aucune évaluation externe globale de la coopération communautaire avec l'Argentine n'ait été effectuée jusqu'à présent, certains importants **enseignements** peuvent être tirés de **l'expérience passée**. Afin de mieux contribuer à la formulation et à la mise en œuvre des politiques publiques en Argentine et d'optimiser l'impact des interventions, il est jugé indispensable de cibler les activités sur un nombre très limité de secteurs dans lesquels la valeur ajoutée de la coopération communautaire est manifeste. Dans la mesure du possible, les priorités identifiées devront se renforcer mutuellement.

La sélection de partenaires argentins solides et efficaces est essentielle afin de garantir une mise en œuvre en temps utile des projets, conformément aux procédures communautaires. Cette démarche s'avère particulièrement importante à la suite du processus de décentralisation des responsabilités mis en œuvre au profit des partenaires argentins et de l'élimination des unités de gestion de projet. Des efforts doivent être consentis pour renforcer la capacité des partenaires argentins, au-delà de l'assistance technique fournie par chaque projet.

L'accord-cadre de coopération avec l'Argentine est entré en vigueur en 2002. Cet accord, qui régit tous les aspects de la coopération, vise à rationaliser les mécanismes de mise en œuvre et à accroître la responsabilité des bénéficiaires. Avec le nouveau règlement financier et la disparition des unités de gestion, l'Argentine doit prendre la responsabilité de nouvelles tâches complexes de formulation et de mise en œuvre des projets. Il est par conséquent recommandé d'offrir un soutien supplémentaire aux partenaires, éventuellement via une assistance technique au coordinateur national et au ministère des affaires étrangères argentin, afin de les aider à assumer leurs responsabilités accrues et de garantir une mise en œuvre efficace de l'accord-cadre.

Le dynamisme et la qualité des propositions présentées par la société civile sous les lignes thématiques se sont considérablement améliorés. Cette tendance souligne l'importance de fournir un soutien supplémentaire à la société civile et aux acteurs décentralisés via un financement des lignes thématiques et également de promouvoir une coordination avec le gouvernement dans le cadre de la coopération bilatérale.

4.1.3 La Banque européenne d'investissement (BEI)

Depuis le lancement de ses activités en Argentine en 1994, la BEI a accordé 10 prêts pour un montant total de 468,7 millions d'euros, c'est-à-dire 15% des engagements pris dans le cadre des mandats pour les pays ALA. Voir également l'annexe 3.3: «Liste des projets financés par la BEI en Argentine».

Seul un prêt a été accordé au gouvernement argentin (45 millions d'euros pour le projet régional de corridors du réseau routier). Cependant, le gouvernement argentin a arrêté d'honorer ses engagements financiers en juin 2002. Les prêts au secteur public ont donc pris fin et la BEI a puisé dans la garantie CE en raison des arriérés de paiements.

Toutes les autres facilités d'emprunt ont profité au secteur privé et notamment aux entreprises argentines détenues pour une part importante par des capitaux européens, qui

provenaient très souvent de groupes européens incités à investir en Argentine dans le cadre de leur expansion internationale. Grâce aux prêts de la BEI, ces entreprises ont eu accès à un financement à long terme non disponible dans le pays, assorti d'un mécanisme de protection couvrant le risque politique. Les opérations de la Banque n'ont pas été épargnées par la crise de 2001. Entre décembre 2001 et février 2002, le service de la dette des prêts accordés au secteur privé a été retardé puisque la Banque centrale avait temporairement suspendu le traitement des transferts. Depuis lors, le service de la dette a été respecté, hormis pour les sociétés opérant dans le secteur des services publics, dont les tarifs ont été gelés par le gouvernement.

En décembre 2004, la République argentine a réglé ses arriérés avec la Banque. Cependant, 1,7 millions de dollars US d'intérêts de pénalisation courus alors que le pays était en arriéré de paiement n'avaient toujours pas été payés à la fin de 2005. Le règlement des pénalités est une condition indispensable pour que la Banque reprenne ses activités dans le pays, tant en ce qui concerne l'octroi de nouveaux prêts que sa participation aux exercices de rééchelonnement de la dette.

4.2 Information sur les programmes des États membres de l'UE et des autres donateurs

Malgré le déclin progressif des fonds attribués au titre d'aide au développement en Argentine, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne continuent d'apporter un financement important, principalement sous la forme d'aides non remboursables et de prêts. Ils concentrent leur soutien sur le domaine social et plus particulièrement la promotion de l'enseignement, de la santé et des secteurs des entreprises/privé. Ces États membres ont également alloué des fonds substantiels à des programmes d'aide d'urgence destinés à aider le pays à faire face à la crise et à ses conséquences.

L'**Italie** met actuellement en œuvre 37 projets en Argentine, auxquels s'ajoutent six projets en phase d'élaboration, pour un total de 140 millions d'euros. Les activités de coopération italiennes sont centrées sur la promotion du développement des PME, le secteur social, les soins de santé et l'éducation.

L'**Espagne** exécute actuellement un total de 24 projets représentant près de 27 millions d'euros. Si la majorité de l'aide est destinée au secteur social, certains projets portent sur les besoins environnementaux et l'utilisation durable des ressources naturelles, ainsi que sur la coopération à l'éducation et la culture.

L'**Allemagne** a engagé d'importantes ressources dans la coopération avec l'Argentine, mais elle est en passe de réduire progressivement ses engagements dans la perspective d'une suppression totale en 2006. L'aide accordée s'élève actuellement à près de 39 millions d'euros et est destinée à la coopération financière et technique principalement dans le domaine de l'environnement et du soutien des PME, ainsi que de l'éducation (essentiellement post-secondaire) et de la santé.

La **France** coopère principalement dans les domaines de l'environnement et de la recherche dans le secteur technologique. Des programmes de moindre envergure sont également en cours d'exécution dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de la bonne gouvernance et de l'agriculture.

Le **Royaume-Uni** concentre ses activités sur la bonne gouvernance et le développement des institutions. **L'Autriche, la Belgique, la Finlande, la Grèce, les Pays-Bas, la Hongrie, l'Irlande, la Pologne et la Slovaquie** interviennent également en Argentine avec

des programmes de moindre envergure axés sur une vaste gamme de secteurs: bonne gouvernance, énergie, recherche, éducation, culture, tourisme. D'autres donateurs mettent en œuvre également d'importants programmes de coopération en Argentine.

Le Japon: la JICA, l'Agence japonaise de coopération internationale, est intervenue grâce à des aides non remboursables à la coopération technique et économique depuis 1979. A l'instar de l'Allemagne, le Japon réduit actuellement ses activités de coopération dans le pays. Les activités en cours visent à soutenir la reprise économique et à promouvoir le développement social et la protection de l'environnement.

La Banque interaméricaine de développement: la stratégie de coopération de la Banque pour la période 2004-2008 met à disposition un montant de 5 milliards de dollars US sous forme de prêts, dont 3 milliards sont actuellement engagés. Les trois grandes priorités stratégiques sont: 1) la bonne gouvernance; 2) le renforcement de la compétitivité économique; et 3) la réduction de la pauvreté. Deux thèmes transversaux ont été identifiés: le renforcement de la gestion du secteur public et l'amélioration de la coordination entre le gouvernement national et les collectivités régionales.

La **Banque mondiale:** la stratégie d'assistance par pays dégage un montant total de 5 milliards de dollars US sur une période de cinq ans. Les activités de la Banque visent essentiellement à promouvoir le programme de croissance, notamment i) la consolidation de la stabilisation politique et économique ii) le rétablissement d'un climat propice aux investissements; iii) la définition d'un agenda de politique sociale complet englobant la réduction de la pauvreté; et iv) l'amélioration de la gouvernance et le rétablissement de la confiance dans les institutions publiques.

Le Programme des Nations unies pour le développement: le PNUD, en tant que coordinateur résident de la famille des Nations unies, a lancé dans l'immédiat après-crise (en collaboration avec l'UNICEF et l'OMS) un fonds d'urgence visant à répondre aux besoins de santé les plus urgents dans 10 provinces du nord. La stratégie du PNUD se concentre actuellement sur quatre principaux secteurs: bonne gouvernance, développement social, développement du secteur de production et développement durable.

Afin d'assurer un niveau approprié de **coordination** et de **cohérence** entre les actions, de même que le développement d'éventuelles **synergies** entre les interventions des donateurs, la délégation de la Commission européenne entretient un dialogue continu avec l'ensemble des acteurs opérant dans le pays. Des contacts ont lieu à tous les stades de la programmation et de l'exécution, depuis la définition et l'identification des priorités stratégiques jusqu'à la formulation et la mise en œuvre de projets et de programmes spécifiques. Lors de la formulation des projets d'éducation et de santé actuellement en cours, en particulier, la délégation de la CE a coordonné des stratégies concernant les domaines d'intervention et les méthodologies avec les principaux donateurs (BID et Banque mondiale). D'une manière générale, les donateurs estiment que le processus de coordination est très efficace et qu'il offre une importante valeur ajoutée à leurs activités.

Si la plupart des donateurs portent un regard favorable sur leurs programmes de coopération dans le pays, ils semblent tous convaincus de l'extrême difficulté d'identifier, à des fins de financement, des projets solides et bien conçus en raison de la faiblesse prononcée des institutions et de leurs capacités par conséquent limitées. La coordination attentive des interventions de la CE avec les donateurs intéressés en est d'autant plus importante.

Au niveau de l'éducation et de la formation professionnelle, la Banque mondiale met en œuvre actuellement un projet d'un montant de 150 millions d'euros dans le domaine de l'enseignement technique en milieu rural, complété par un prêt de 50 millions d'euros de la Banque interaméricaine de développement en faveur de l'enseignement technique. Tant l'Espagne que l'Italie ont fait de l'enseignement technique un de leurs principaux domaines d'intervention, tout en y consacrant des montants inférieurs. La recherche d'une complémentarité adéquate devrait être une préoccupation constante durant la phase d'identification des projets.

La Banque interaméricaine de développement accorde la priorité aux petites et moyennes entreprises. Elle a destiné 1,152 milliards de dollars US sous forme de prêts à 7 projets allant de l'accès au crédit à la compétitivité dans le tourisme. Malgré l'importance de ces ressources, le domaine est encore destinataire de la majorité des prêts provenant de la coopération italienne (75 millions d'euros). L'intervention de la CE, qui se concentre moins sur les processus de production proprement dits que sur la mise en place des conditions préalables à leur mise en œuvre, pourrait jouer un rôle majeur dans ce domaine.

4.3 Analyse de l'ensemble des mesures (cohérence)

Les relations entre la CE et l'Argentine vont bien au-delà de la simple application de programmes de coopération et englobent un cadre politique plus vaste et plus articulé. Elles sont régies par l'accord-cadre de coopération signé en 1990. En outre, trois accords sectoriels ont été conclus durant les années 90: pêche maritime recherche scientifique et technique et utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

A la suite de la crise qui avait débuté en décembre 2001, les relations UE-Argentine ont débordé le cadre formel défini par les accords. Dans les limites de ses attributions et des ressources disponibles, la Commission européenne a réagi par une vaste série de mesures destinées à aider le pays à gérer les conséquences de la crise. Les dispositifs retenus variaient de mesures d'aide humanitaire/d'urgence destinées à avoir un impact immédiat (aide d'ECHO, projet APAC) à des actions moins visibles, mais tout aussi importantes, telles que les mesures commerciales et la coopération dans les institutions financières internationales.

L'UE étant le premier partenaire **commercial** de l'Argentine, les relations commerciales entre l'UE et l'Argentine sont à l'évidence importantes. En 2004, l'UE a fourni 26 % des importations de l'Argentine et absorbé 20 % de ses exportations. L'UE constitue donc le principal marché d'exportation pour l'Argentine, loin devant le Brésil (16 %), le Chili (16 %) et les États-Unis (10 %), et est son second fournisseur derrière le Brésil (27 %), mais devant les États-Unis (20,2 %).

En 2004, le volume des échanges entre l'UE et l'Argentine s'est élevé à 9,8 milliards d'euros (importations plus exportations). Les exportations de l'UE vers l'Argentine ont totalisé 3,6 milliards d'euros, contre 6,2 milliards d'euros d'importations. L'Argentine a donc enregistré un excédent commercial de 2,7 milliards d'euros avec l'UE. L'**agriculture** est de loin le secteur le plus important en termes d'échanges, les produits agricoles représentant les 2/3 des exportations de l'Argentine vers l'UE. L'Argentine réussit à maintenir un niveau élevé et continu d'exportations vers l'UE, lesquelles ont progressé régulièrement au cours des cinq dernières années. La facilitation de l'accès aux marchés européens pour les produits agricoles argentins, ainsi que la réforme de la PAC restent au centre des négociations entre l'UE et le Mercosur et au niveau multilatéral.

Naturellement, l'accès au marché européen passe par le respect des **règlements sanitaires et phytosanitaires (SPS)** applicables dans l'UE. Grâce à sa politique en matière de SPS, la

CE continuera à garantir un niveau élevé de protection de la santé, de la sécurité et des intérêts économiques des consommateurs, ainsi que la protection de la santé publique dans l'UE. Dans l'ensemble, les conditions sanitaires sont excellentes en Argentine, comme l'ont constaté les missions effectuées par l'office alimentaire et vétérinaire (OAV) en 2004.

Grâce au retour progressif à la normalité dans le pays, la CE et l'Argentine ont pu s'attacher à l'approfondissement et au renforcement de leurs relations bilatérales dans le cadre de l'accord de coopération économique. Au cours de la 6^{ème} réunion du comité mixte CE-Argentine qui s'est tenue à Buenos Aires le 13 décembre 2004, les parties ont donc décidé de poursuivre le développement de **dialogues politiques** en tant que moyen de discuter de questions d'intérêt commun. Il a été décidé d'engager notamment ces dialogues dans cinq secteurs: **société et technologie de l'information, navigation par satellite** (programme GALILEO), **questions économiques et financières, coopération dans le domaine des droits de l'homme, coopération au sein des Nations unies**. Les parties ont également convenu de poursuivre les discussions en vue d'une éventuelle formalisation future d'autres importants domaines d'action, tels que l'**aviation civile**, l'**environnement** (changement climatique) et la **coopération dans le domaine de la lutte contre la fraude**.

Les **technologies de l'information et des communications (TIC)** sont essentielles pour le développement social et économique de n'importe quel pays, puisqu'elles ont un impact sur l'ensemble du tissu économique. À la fin de l'année 2000, la société de l'information a été définie comme étant une priorité de la coopération économique de l'UE avec l'Amérique latine. En outre, les TIC soutiennent le principal objectif de nos relations avec l'Amérique latine qui est d'améliorer la cohésion sociale, notamment en contribuant à une meilleure éducation, santé et administration publique.

La coopération avec les pays d'Amérique latine dans ce domaine est principalement mise en place au niveau régional via le programme @LIS, qui apporte des avantages substantiels aux deux régions. De fait, en encourageant de grands dialogues avec cette région sur des questions politiques, réglementaires et de normalisation dans le cadre de @LIS, notre coopération vise à offrir un cadre politique approprié pour les politiques, lois et normes requises pour développer la société de l'information.

L'Argentine a exprimé le souhait de participer au **programme de navigation par satellite GALILEO**, actuellement mis au point par l'UE. Sur la base du mandat de négociations que lui a conféré le Conseil en juillet 2005, la Commission a engagé des négociations en vue de la conclusion d'un accord-cadre avec l'Argentine dans ce domaine. La coopération pourrait viser des domaines tels que la recherche, la coopération industrielle en matière d'applications, le développement du marché, la formation et la sensibilisation, les segments terrestres, les systèmes terrestres régionaux et locaux d'extension du GNSS, la certification, la normalisation et les mesures réglementaires, ainsi que la coopération dans les enceintes internationales. Les négociations s'accompagneront d'un dialogue continu dans le domaine de la navigation par satellite afin d'informer les partenaires de l'Argentine sur l'ensemble des développements.

Au chapitre des **questions économiques et financières**, les futurs domaines potentiels du dialogue bilatéral concerneront notamment: l'échange d'informations et l'analyse de l'évolution macroéconomique dans l'UE et en Argentine; la réactivation des prêts de la BEI en faveur de l'Argentine (y compris la question en suspens du paiement des intérêts de pénalisation sur les arriérés accumulés par l'État argentin vis-à-vis de la BEI); et, bien qu'il s'agisse d'un élément de la coopération de l'UE avec le Mercosur en tant que région, les avancées du projet d'assistance technique communautaire à l'appui du programme de convergence macroéconomique du Mercosur.

La coopération entre les **scientifiques** argentins et les scientifiques de l'UE s'est renforcée depuis le sommet de Rio de juin 1999, lorsque l'Amérique latine et l'UE se sont accordées sur un plan d'action pour une coopération birégionale dans le domaine des sciences et de la technologie; une série de six ateliers birégionaux spécifiques se sont tenus. Une conférence ministérielle UE/Amérique latine sur la coopération en matière de S&T a été organisée en mars 2002 à Brasilia. La réunion de Brasilia s'est concentrée sur la nécessité pour la S&T de réaliser des objectifs sociétaux clés, en rendant la recherche scientifique directement utile à la société.

Un accord bilatéral sur la recherche scientifique et technique est en vigueur depuis décembre 2000. L'accord avec l'Argentine a fait l'objet d'une évaluation en juillet 2005, tandis qu'un projet visant à faciliter la diffusion d'informations sur les programmes communautaires en Argentine et proposant une plate-forme de réseaux sera mis en chantier au début de 2006.

L'Argentine a participé activement à des projets financés au titre du cinquième programme-cadre (1998-2002) ainsi que du sixième programme-cadre actuellement en cours. La coopération devrait encore se développer dans le cadre du 7^{ème} programme-cadre de recherche communautaire (2007-2013) en particulier en ce qui concerne les échanges de chercheurs.

D'une manière générale, la coopération avec l'Argentine en matière de S&T tient compte autant que possible des synergies avec d'autres initiatives birégionales telles que α LFA, ALBAN et @LIS.

Le transport et l'énergie en tant que facteurs de développement économique et social et d'intégration régionale sont des secteurs potentiels supplémentaires pour la coopération avec l'Argentine; en particulier dans la sécurité des transports, au niveau bilatéral et multilatéral, dans l'infrastructure (interopérabilité et interconnexion entre les pays du Mercosur) et dans la promotion de l'utilisation de l'énergie renouvelable, le transport aérien, en particulier, revête une importance cruciale pour relier les personnes et les entreprises et assurer le déplacement des produits entre l'Argentine et l'UE. En mars 2005, la Commission a entamé des négociations avec l'Argentine sur un accord dans le domaine du transport aérien, en vue d'établir une base juridique saine pour le transport aérien entre l'UE et l'Argentine.

De plus, l'intégration de l'**environnement** dans toutes les politiques de développement sectorielles est un objectif de l'UE et reconnaît les défis environnementaux en Argentine, plus particulièrement en matière **d'énergies renouvelables et d'eau**.

Enfin, le développement **d'échanges pédagogiques et de biens et services culturels** au sein de la région, ainsi qu'entre l'UE et la région, devrait également être considéré comme un facteur positif d'un développement économique et social à long terme et d'intégration régionale. Les avancées dans ce domaine contribueront également à promouvoir la diversité culturelle et à développer les industries culturelles.

En tenant compte de ces divers éléments, les **diverses mesures prises par l'UE** pourraient **évoluer comme suit** au cours de la période couverte par la présente stratégie: i) le dialogue politique devra être développé activement et étendu éventuellement à d'autres secteurs d'intérêt commun; ii) d'éventuelles questions commerciales UE-Argentine devront être abordées dans le cadre des négociations UE-Mercosur; iii) une attention soutenue devra être accordée aux questions sanitaires et phytosanitaires; iv) des activités communes dans le domaine des S&T et des TIC devront encore être développées afin de renforcer les perspectives de croissance à long terme.

5. LA STRATÉGIE DE RÉPONSE DE LA CE

5.1 Justification du choix des secteurs de concentration

Se basant sur l'analyse qui a été présentée dans les chapitres précédents, la stratégie de réponse de la CE se fonde sur deux piliers principaux: le premier soutient le redressement politique et économique de l'Argentine suite à la grave crise de la fin de l'année 2001, tandis que le second renforce les relations bilatérales entre la CE et l'Argentine. Ces deux axes reflètent la nécessité de concentrer les ressources disponibles sur un nombre limité de domaines prioritaires de manière à optimiser l'impact des programmes. Une coordination attentive avec les autres donateurs internationaux et les IFI et une répartition avisée des compétences entre eux garantiront que l'aide s'oriente vers des domaines qui, bien que manifestement susceptibles de représenter des priorités selon notre précédente analyse, ne peuvent pas être financés par la CE en raison de limitations budgétaires et du manque d'avantages comparatifs.

Si d'importants progrès ont été réalisés depuis le début de la transition, le processus de réformes en Argentine doit être toutefois poursuivi de façon soutenue dans les années à venir. Le pays doit entreprendre une action concrète et soutenue s'il veut atteindre les objectifs de la croissance économique durable, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités sociales et régionales et de la réforme des institutions publiques. La stratégie de réponse de la CE vise spécifiquement à stimuler, soutenir et intensifier le processus de réforme en cours dans le pays et à répondre aux grands défis, notamment la création des conditions propices à la croissance économique durable, la génération de possibilités d'emploi et le renforcement de la cohésion sociale. Ce contexte justifie une réorientation des priorités, impliquant le passage de l'assistance sociale pour l'immédiat après-crise, axe des interventions de la CE pour la période 2004-2006, à des actions susceptibles de favoriser le développement économique à moyen et long terme et de renforcer la cohésion sociale et les possibilités d'emploi.

Les activités financées seront centrées sur **trois priorités principales**: i) le renforcement du développement de l'éducation, de la formation et des ressources humaines en Argentine; ii) l'amélioration de la compétitivité économique du pays; et iii) l'approfondissement des relations bilatérales et de la compréhension réciproque entre la CE et l'Argentine.

Le choix de ces priorités répond à l'exigence de s'attaquer à certains importants facteurs de contrainte qui font manifestement obstacle à la croissance durable, au renforcement de la cohésion sociale et à l'amélioration de la gouvernance dans le pays, ainsi qu'au développement de l'interaction entre la CE et l'Argentine.

Compte tenu de la nécessité d'agir spécifiquement sur certains facteurs de contrainte non couverts par les interventions des autres donateurs, ainsi que des ressources financières relativement limitées, l'approche de programme sectorielle envisagée au départ a été abandonnée au profit d'une approche de projet traditionnelle. Cette approche cible avec précision les facteurs décisifs mis en lumière par l'analyse approfondie des politiques du gouvernement et des conditions objectives permettant de réduire la pauvreté et de renforcer la cohésion sociale.

L'éducation a un effet positif significatif sur la réduction de la pauvreté, la participation sociale et politique, l'égalité des chances et la croissance économique durable du fait qu'elle procure aux personnes les compétences de base dont elles ont besoin pour accéder aux marchés du travail. Son incidence positive sur la responsabilisation des personnes

contribue également à favoriser la bonne gouvernance. En outre, l'éducation joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la compétitivité économique. L'éducation et la capacité des pays à actualiser les compétences et la formation de la main d'œuvre jouent un rôle de plus en plus important pour mesurer les possibilités de croissance future d'un pays. La capacité d'un pays à assimiler les nouvelles technologies, à produire des biens et des services d'un degré de qualité et de performance adapté aux marchés internationaux et à interagir avec le reste du monde selon des moyens créateurs de valeur dépend intimement de la qualité de ses établissements scolaires et de l'existence et l'accessibilité de centres de recherche et de formation spécialisés⁸. La faiblesse structurelle du système éducatif et la crise socio-économique qui a frappé le pays fin 2001 ont fait en sorte **qu'une part de plus en plus importante des jeunes reste exclue du système éducatif et ne possède pas les compétences minimales (tant sociales qu'instrumentales) nécessaires pour accéder au marché du travail**. Cette situation contribue non seulement à accroître le chômage mais représente également une réelle menace pour la cohésion sociale, affectant ainsi les perspectives à long terme de reprise économique.

L'amélioration de la compétitivité de l'économie argentine est inextricablement liée au renforcement du secteur vital des **petites et moyennes entreprises**. Celles-ci constituent dans de nombreux pays la toute première source d'emplois et de développement économique. Ce secteur, qui recèle un immense potentiel de croissance économique pour les années à venir, représente en Argentine 70 % des emplois et 60 % de la production⁹. Le secteur des PME est extrêmement important pour l'économie argentine, tant du point de vue de la croissance/efficacité que de l'équité; en moyenne cependant, il n'est pas parvenu à ce jour à réaliser son potentiel. Différentes contraintes structurelles pèsent sur le secteur et entravent son plein développement, à savoir: Ces programmes concernent notamment un environnement peu propice aux entreprises caractérisé par des procédures d'enregistrement longues et coûteuses pour les sociétés; des procédures juridiques lentes et coûteuses; l'absence de mécanismes d'arbitrage pour résoudre les différends commerciaux entre les sociétés; l'accès limité au crédit et aux services financiers; le manque d'accès à des services de formation et une assistance technique adaptés; la faiblesse des politiques et des programmes actuels en faveur des PME. Sous cet éclairage, on comprend aisément que près d'un quart de l'activité économique se déroule dans le secteur informel et que la moitié seulement de la main d'œuvre soit inscrite à la sécurité sociale. En outre, le secteur a été profondément touché par la crise fin 2001. On estime à près de 50 000 les PME qui ont disparu à la suite de la crise. Les activités de coopération de la CE favoriseront le développement d'un environnement plus propice aux entreprises et renforceront la compétitivité, la productivité et les capacités d'exportation des PME argentines. De manière plus générale, la coopération avec la CE encouragera également la consolidation d'un environnement adéquat pour les échanges et les investissements.

Les activités en faveur de l'éducation et du développement des PME seront parfaitement complémentaires et se renforceront mutuellement. Les investissements dans le développement des ressources humaines et d'une main d'œuvre qualifiée favorisant l'employabilité seront associés dans la pratique au soutien à la génération d'emplois, grâce à l'amélioration des conditions propices au développement et à la création de petites et moyennes entreprises.

L'action de la CE dans les secteurs de l'éducation et des PME tiendra compte de l'incidence potentielle des interventions sur le renforcement de la cohésion sociale notamment en se concentrant, le cas échéant, sur les groupes de population les plus

⁸ Forum économique mondial, Global Competitiveness Report 2005-2006, p. xx-xxi.

⁹ "Small and Medium-Sized Enterprises in Argentina. A Potential Engine for Economic Growth and Employment", rapport de la Banque mondiale n° 22803-AR, août 2002

vulnérables (femmes, jeunes chômeurs, population indigène). Le programme de développement des PME reposera sur le concept de développement durable et plus particulièrement sur la promotion de méthodes de production et de consommation respectueuses de l'environnement, ainsi que sur le développement de cadres juridiques et réglementaires assurant un degré élevé de protection de l'environnement¹⁰.

Enfin, la stratégie vise à soutenir le renforcement des relations bilatérales et de la compréhension réciproque entre la CE et l'Argentine. La mise en œuvre d'activités de coopération efficaces dans **l'enseignement supérieur** est susceptible de renforcer les profonds liens historiques, économiques et culturelles qui existent entre l'Europe et l'Argentine. L'intensification des relations et des échanges universitaires via le financement de bourses pour les étudiants argentins permettra sans nul doute d'approfondir la connaissance et de renforcer la visibilité de l'UE dans le pays tout en contribuant à une meilleure compréhension de l'UE. Elle favorisera également le développement de précieuses opportunités en matière de mise en réseau pour les jeunes intellectuels appelés à former la classe universitaire ou politique dirigeante de demain. En outre, le **développement du dialogue bilatéral dans les secteurs politiques clés d'intérêt commun** identifiés par le comité mixte CE-Argentine lors de sa 6^{ème} réunion tenue à Buenos Aires le 13 décembre 2004, ainsi que dans tout autre secteur que les parties pourront identifier dans les années à venir, contribuera dans une large mesure au renforcement de leurs liens. Le dialogue politique se concentre sur des secteurs amenés à jouer un rôle essentiel pour le développement économique et social à long terme, tels que la société et les technologies de l'information et le développement du système de navigation par satellite GALILEO. Il vise en outre à approfondir le dialogue bilatéral sur des questions politiques et économiques clés revêtant une importance majeure dans le contexte des instances multilatérales, telles que les questions économiques et financières, la coopération au sein des Nations unies et dans le domaine des droits de l'homme.

Les interventions dans les secteurs de concentration prioritaires susmentionnés et toute autre action de la CE dans le pays tiendront compte des questions transversales communes à l'ensemble des pays Mercosur et leur accorderont une attention particulière. Il s'agit notamment de: (i) la consolidation de l'intégration régionale dans le Mercosur, et (ii) une fois les négociations terminées, l'application de l'accord d'association entre le Mercosur et l'UE. La portée de l'accord dépassant largement le cadre régional, des mesures d'assistance technique ou financière à sa mise en œuvre pourront être envisagées à la demande des autorités argentines. Ces mesures pourront être financées sur les fonds mis à disposition dans le cadre de la coopération sous-régionale CE-Mercosur.

Les secteurs prioritaires sont sélectionnés en fonction de l'importance de la **valeur ajoutée** que peut générer la participation de la CE. Au cours des années, la coopération au niveau européen dans le domaine de l'éducation et la formation s'est considérablement renforcée grâce au développement de programmes européens. Le rôle important que joue l'éducation en tant que partie intégrante des politiques économiques et sociales, qu'instrument de renforcement de la compétitivité de l'Europe et que garantie de la cohésion des sociétés européennes et du plein développement de leurs citoyens, a été clairement reconnu comme une importante priorité d'action au niveau de l'Union. L'éducation et la formation sont un

¹⁰ Les interventions de l'UE dans ce secteur seront fondées sur les recommandations formulées dans la Communication de la Commission au Conseil et au Parlement européen intitulée «Coopération de la Communauté européenne avec les pays tiers: comment la Commission envisage de soutenir, à l'avenir, le développement des entreprises» COM (2003)267 final, ainsi que sur les «Lignes directrices sur l'aide de la Commission européenne en faveur du développement du secteur privé» (février 2003), élaborées par EuropeAid.

aspect intrinsèque et essentiel de la stratégie de Lisbonne, dès lors qu'elles ont pour objectif déclaré de faire de l'UE l'économie fondée sur les connaissances la plus dynamique du monde. En outre, le financement de bourses est destiné à promouvoir la connaissance des affaires de l'UE et sa visibilité dans le pays. L'expérience de l'UE dans ce secteur constitue sans aucun doute une référence de poids dans le soutien au renforcement de la politique éducative de l'Argentine.

Il en va de même pour le secteur des PME. En raison de leur importance économique considérable, les petites et moyennes entreprises (PME) font l'objet, depuis plusieurs années, d'actions ou d'initiatives communautaires spécifiques notamment dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique d'entreprise dont les principaux objectifs sont l'amélioration de l'environnement des entreprises et le développement des PME. Cette politique est fondée tant sur la Charte européenne pour les petites entreprises, instrument clé de promotion et de suivi que, au niveau opérationnel, sur le programme pluriannuel pour les entreprises et l'esprit d'entreprise, en particulier pour les PME. De nombreux autres domaines d'action, tels que la politique régionale, la recherche, la formation professionnelle ou la société de l'information, visent également à améliorer la situation et la compétitivité des PME. Les politiques en faveur des PME contribuent en outre à la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne visant à renforcer la compétitivité européenne.

Les priorités et objectifs de la stratégie proposée ont été discutés début juillet 2005 avec d'éminents représentants de la société civile et du gouvernement argentin au cours d'un séminaire de quatre jours organisé par la délégation de la Commission à Buenos Aires. Les discussions tenues au cours du séminaire ont confirmé la validité de l'analyse préliminaire et dégagé un consensus général sur l'importance et la pertinence des domaines d'intervention proposés.

L'efficacité de la mise en œuvre des mesures identifiées dans la stratégie de réponse de la CE est inévitablement subordonnée à des **risques** qui pourraient en compromettre la pertinence et l'impact final. Ces risques sont politiques, économiques, sociaux et opérationnels. Au **niveau politique**, le risque réside dans l'éventualité d'un net recul du gouvernement argentin dans ses engagements envers les réformes politiques, économiques et sociales vitales pour le pays. A cet égard, les élections présidentielles de 2007 introduisent un facteur d'incertitude dont on ne peut entièrement évaluer le poids à l'heure où nous rédigeons ce DSP.

Un ralentissement de l'économie et un refroidissement de la croissance consécutifs à l'inflation, associés à la hausse du chômage, sont les principaux facteurs de **risques économiques et sociaux**. Cependant, compte tenu de l'évolution plutôt positive de la situation actuelle, ces risques doivent être considérés comme le pire des scénarios possibles et une éventualité hautement improbable.

Les **risques opérationnels** découlent de problèmes liés aux capacités d'absorption des institutions dans la gestion de vastes programmes sectoriels axés sur les réformes. L'Argentine a fait la preuve de sa capacité de planifier et gérer de vastes programmes avec succès, mais dans le cas de la coopération UE-Argentine, beaucoup dépend des compétences de l'autorité argentine spécifiquement concernée, ainsi que de son engagement envers les objectifs de réforme en question. Le problème est aggravé par la profonde politisation de l'administration publique qui se traduit par un renouvellement fréquent du personnel dans les différents ministères et génère inévitablement une forte instabilité dans la gestion des projets.

ANNEXE 1: PROGRAMME INDICATIF NATIONAL 2007-2013

Introduction

Le présent programme indicatif national (PIN) se fonde sur l'analyse présentée dans le document de stratégie par pays (DSP) et définit les programmes évoqués au chapitre 5 du DSP: la stratégie de réponse communautaire.

Le financement de la mise en œuvre d'opérations au titre du PIN CE/Argentine pour le document de stratégie par pays actuel (total indicatif de 65 millions d'euros) sera financé en application du règlement (CE) n° 1905/2006 du Parlement européen et du Conseil portant établissement d'un instrument de financement de la coopération au développement.

Les priorités et les objectifs présentés dans le PIN ont été déterminés après consultation avec des représentants de la société civile argentine et du gouvernement, en proche collaboration avec la délégation de la Communauté européenne en Argentine et les représentants des États membres disposant d'une mission permanente dans le pays.

Le PIN fera l'objet d'une revue à mi-parcours afin d'évaluer s'il reste cohérent avec la situation du pays et de juger de l'avancement de sa mise en œuvre. La revue à mi-parcours associera toutes les parties intéressées susnommées.

Éducation (code CAD 110)

Priorités et buts principaux

Apporter une contribution utile au développement des ressources humaines en Argentine en soutenant certains des principaux programmes et politiques d'éducation et de formation du gouvernement, en particulier ceux visant à réduire les taux de décrochage scolaire, à réintégrer les jeunes (15-25 ans) dans le système d'éducation et à améliorer leurs chances de se faire une place sur le marché du travail.

Objectifs spécifiques

Le programme vise à renforcer les qualifications en soutenant l'amélioration des systèmes d'éducation et de formation, augmentant ainsi l'employabilité des jeunes (en particulier ceux qui sont les plus exposés à l'exclusion sociale, comme les pauvres et les chômeurs). Il vise également à promouvoir la création de mécanismes favorisant l'intégration ou la réintégration des jeunes dans les systèmes d'éducation et de formation, et veut renforcer les liens entre l'éducation et le marché du travail.

Résultats escomptés

Augmentation du nombre de jeunes des secteurs défavorisés suivant des cours ou des formations; augmentation du nombre d'étudiants trouvant un emploi à la fin de leurs études; augmentation du nombre de modules d'enseignement (notamment sur les technologies de l'information et sur les nouvelles technologies); offre de formations pour les enseignants; établissement de partenariats entre les écoles, les entreprises et les centres de technologie.

Programmes à mettre en œuvre pour réaliser ces objectifs et type d'aide à apporter

Renforcer l'éducation, la formation et le développement des ressources humaines (code CAD 11110)

Le programme visera à soutenir les politiques du gouvernement tendant à intégrer les jeunes défavorisés dans les systèmes d'éducation, afin que ceux-ci acquièrent les qualifications nécessaires pour se faire une place sur le marché du travail. Une assistance technique, des équipements et des formations seront proposés pour soutenir entre autres le développement des programmes d'études, des qualifications et des compétences, de fournir du matériel pédagogique moderne et des formations pour enseignants, ainsi que pour créer et renforcer les liens entre les écoles et le marché du travail.

Indicateurs d'impact

Le pourcentage de jeunes défavorisés fréquentant l'école secondaire; le pourcentage de jeunes défavorisés abandonnant l'école secondaire; le pourcentage de bénéficiaires directs entamant des études supérieures après leur diplôme; le pourcentage de bénéficiaires directs trouvant un travail à la fin de leurs études; le nombre de nouveaux cours professionnalisants dans les écoles secondaires; le nombre d'écoles rénovées et équipées; le nombre de nouveaux cours sur les enseignements professionnalisants pour les professeurs; le pourcentage d'écoles d'enseignement et de formation professionnelles ayant des conventions de partenariat avec des entreprises; le nombre d'études rédigées sur divers sujets spécifiques d'intérêt commun.

Prise en compte de thèmes transversaux

Dans le cadre du renforcement du programme d'insertion éducative, l'accent sera mis, autant que possible, sur les zones les plus désavantagées du pays, avec pour objectif de créer des emplois stables pour les populations défavorisées (les femmes et les populations indigènes, les chômeurs issus des couches sociales les plus pauvres). Des considérations à caractère environnemental seront, le cas échéant, prises en compte dans l'élaboration du programme.

Dotation globale

21,40 millions seront consacrés au secteur de l'éducation pour la période de sept ans couverte par la stratégie. Le programme intitulé "Renforcement de l'éducation, de la formation et du développement des ressources humaines" sera mis en œuvre pour la période 2007-2010.

Activités dépendant d'autres instruments budgétaires communautaires dans le pays

Le programme ALβAN (bourses pour les étudiants latino-américains dans les universités européennes) financé par le programme régional pour l'Amérique latine a suscité beaucoup

d'intérêt en Argentine. Pour la période 2000-2006, l'Argentine a obtenu 115 bourses sur les 1031 accordées aux participants d'Amérique latine, équivalant à un total de plus de 2,5 millions d'euros. Ce programme sera poursuivi en 2007-2013. En outre, le document de stratégie régionale 2007-2013 pour le Mercosur soutiendra la création de centres d'études européennes dans les universités de la région.

Compétitivité économique (codes CAD 250 et 321)

Priorités et buts principaux

Le programme visera à promouvoir l'élaboration d'un environnement propice aux affaires et favorisant le développement des petites et moyennes entreprises existantes ainsi que la création de nouvelles. Il soutiendra également l'amélioration de la compétitivité des PME et le renforcement du dialogue entre les secteurs public et privé pour le développement d'une politique. Des considérations à caractère environnemental seront pleinement intégrées aux interventions programmées, dans le double objectif d'en examiner l'incidence sur l'environnement et de mener une action de sensibilisation au développement durable.

Objectifs spécifiques

Promouvoir la création d'un cadre juridique prévisible et transparent ainsi que d'un environnement réglementaire favorisant le développement des affaires et contribuant à l'augmentation des apports d'investissement. Améliorer la capacité à appliquer la législation afin de diminuer le délai de résolution des différends commerciaux. Favoriser l'harmonisation des règlements et des procédures de licence et d'autorisations pour les entreprises, faciliter les procédures et réduire les délais et les coûts d'enregistrement des sociétés. Améliorer le dialogue entre le gouvernement et les milieux d'affaires concernant les politiques de développement d'entreprises et la législation. Créer les institutions gouvernementales et non-gouvernementales essentielles au développement des PME et contribuer à améliorer la compétitivité des PME du pays. Favoriser l'installation de PME dans les secteurs productifs où l'Argentine jouit d'un avantage comparatif (industrie rurale, tourisme, manufacture) et contribuer au développement durable des zones sous-développées du pays. Améliorer la facilitation des échanges.

Résultats escomptés

Les procédures de licence et les systèmes d'autorisation applicables aux entreprises sont harmonisés et simplifiés, réduisant ainsi les coûts ainsi que les obstacles à la création. Le cadre juridique d'activité des PME et la résolution des différends commerciaux sont évalués et améliorés. Le nombre de services non-financiers consacrés au développement des PME et à l'amélioration du marché des services de développement des entreprises (BDS) augmente. Des entreprises sortent de l'économie informelle. Le gouvernement a une plus grande latitude pour encourager la création de PME dans le pays et en particulier dans les zones les moins développées. Des entrepreneurs reçoivent une formation en management et en entrepreneuriat. La diversification des exportations s'accroît. Les opportunités commerciales s'améliorent.

Programmes à mettre en œuvre pour réaliser ces objectifs et type d'aide à apporter

Programme de développement des PME (codes CAD 25010 et 32130)

Le programme agira à trois niveaux:

- macroéconomique, en soutenant l'amélioration du cadre juridique et réglementaire pour les affaires. L'aide technique devra tendre à simplifier et réduire les procédures de licence et les autorisations pour les entreprises, et à mettre en œuvre de manière efficace des règlements intérieurs et des systèmes de reddition de comptes simplifiés et transparents. L'accent sera mis en particulier sur l'amélioration des mécanismes juridiques et des institutions de résolution des différends commerciaux.
- méso économique, en soutenant le renforcement des capacités des institutions sectorielles publiques et privées en rapport avec le développement des PME et en encourageant le dialogue entre les secteurs public et privé. L'aide et la formation techniques devront s'adresser à des organisations clés au niveau public et au niveau de la société civile (comme les associations d'entrepreneurs, les associations d'employeurs, les unions commerciales, les chambres de commerce, etc.), afin d'améliorer le dialogue entre le gouvernement et les milieux d'affaires concernant les politiques de développement d'entreprises et la législation. Dans le cas d'organismes de la société civile, le programme visera à promouvoir le renforcement de leur capacité de représentation et, le cas échéant, de leur permettre de procurer davantage de services aux milieux d'affaires.
- microéconomique, en cofinçant les services de développement des entreprises (BDS), basés sur le principe de partage des coûts et visant à stimuler la productivité et la compétitivité des PME. Cette action peut inclure tous types de services non-financiers aux PME, comme les études de marché, les techniques de marketing, les mécanismes de transfert de technologies, la préparation et la mise en œuvre de plans d'exploitation, le regroupement et la mise en réseau, les plans d'exportation, les formations pour enseignants en entrepreneuriat, en gestion des affaires et en développement ainsi que des formations aux entrepreneurs ou encore le développement de la capacité de gestion dans les PME. Elle peut également comporter des formations au personnel des PME, axées principalement sur les technologies de l'information et de la communication (TIC) ainsi que sur les techniques de gestion, favorisant ainsi la création d'entreprises et facilitant le lancement et le développement de nouvelles activités. Le cas échéant, une aide sur mesure pourra être apportée à des catégories spécifiques d'entrepreneurs (par exemple les femmes).

Étant donné les conditions spécifiques d'une mise en œuvre efficace, l'accent sera mis en particulier sur le niveau macroéconomique.

Indicateurs d'impact

Résolution plus rapide des différends commerciaux; augmentation de l'aide publique au développement des PME; augmentation supérieure à la moyenne des créations et des performances des PME dans les nouveaux secteurs concurrentiels; plus grande diversification des exportations.

Prise en compte de thèmes transversaux

Les activités du programme seront axées, autant que possible, sur les zones les plus désavantagées du pays, avec pour objectif de générer des emplois stables pour les populations défavorisées. La protection de l'environnement sera une référence essentielle pour toutes les activités soutenant le développement des PME. Cela pourrait inclure la promotion d'une certification environnementale, ce qui améliorerait la sensibilisation et la compréhension des normes environnementales des marchés communautaires, et aiderait les petites entreprises à adopter des techniques de production propres. Des évaluations de l'impact environnemental seront effectuées le cas échéant.

Enveloppes financières

22,75 millions seront consacrés au secteur de développement des PME pour la période de sept années couverte par la stratégie. Deux programmes successifs seront financés sur les fonds disponibles, représentant respectivement 9,75 millions d'euros, pour la période 2007-2010, et 13 millions d'euros pour la période 2011-2013.

Activités dépendant d'autres instruments budgétaires communautaires dans le pays

Le programme Al-Investi, qui finance des réunions sectorielles entre sociétés d'Europe et d'Amérique latine, a suscité beaucoup d'intérêt en Argentine. Les sociétés argentines représentent 33% des entreprises participantes d'Amérique latine, et 19,5% du total des entreprises participantes. Le volume d'échanges générés grâce aux réunions sectorielles menées par les *Eurocontrol* argentins s'élèvent à 25% du total de l'Amérique latine.

Renforcement des relations bilatérales et compréhension mutuelle entre la Communauté européenne et l'Argentine

Priorités et buts principaux

Renforcer les liens bilatéraux entre la Communauté européenne et l'Argentine, améliorer le dialogue bilatéral ainsi que la connaissance et la compréhension mutuelles. Lors de la 6^e réunion du comité mixte Communauté européenne-Argentine qui a eu lieu à Buenos Aires le 13 décembre 2004, les parties ont décidé de poursuivre le développement du dialogue politique comme méthode de débat concernant des sujets d'intérêt commun. Il a été décidé en particulier d'orienter le dialogue sur cinq secteurs: i) technologie et société de l'information, ii) navigation par satellite (programme Galileo), iii) questions économiques et financières, iv) coopération dans le domaine des droits de l'homme, v) coopération avec les Nations unies. Il a également été décidé de poursuivre les discussions visant à formaliser d'autres secteurs, dont l'aviation civile, l'environnement (les changements climatiques) et la coopération dans le domaine de la lutte anti-fraude. Le programme a pour but de renforcer les relations bilatérales entre la Communauté européenne et l'Argentine grâce au soutien apporté aux processus de dialogue politique.

Il tend également à favoriser les liens et la coopération entre les parties dans les secteurs de l'éducation supérieure et de la recherche en finançant un système de bourses permettant à des étudiants et à des universitaires argentins d'entreprendre des études de troisième cycle en Europe.

Objectifs spécifiques

Faire avancer le dialogue bilatéral entre la Communauté européenne et l'Argentine dans des secteurs clés identifiés conjointement. Financer des actions dans différents secteurs visant à contribuer au transfert des techniques, à l'échange d'informations et à une meilleure compréhension mutuelle entre les parties. Promouvoir une compréhension mutuelle et renforcer les liens culturels, sociaux et politiques entre l'Argentine et la Communauté européenne grâce aux échanges universitaires et à des activités de recherche.

Résultats escomptés

Des études concernant des sujets spécifiques d'intérêt commun sont réalisées; un certain nombre de petits projets sont mis en œuvre; des manifestations communes réunissent des experts, des représentants de la société civile ainsi que des universitaires; des séjours d'étude sont organisés; un certain nombre de séminaires, d'ateliers et d'autres actions de diffusion sont menés. Augmentation du nombre d'étudiants argentins effectuant des études de troisième cycle en Europe; réalisation d'études sur divers thèmes spécifiques d'intérêt

commun; participation d'universitaires lors de manifestations communes; accomplissement de séjours d'étude.

Programmes à mettre en œuvre pour réaliser ces objectifs et type d'aide à apporter

Programme d'enseignement supérieur pour l'Argentine (code CAD 11420)

Ce programme a pour objet de permettre à des étudiants de troisième cycle et à des universitaires argentins d'accéder à l'Espace européen de l'enseignement supérieur afin d'améliorer les perspectives d'emploi qui leur sont offertes dans leur pays et leurs aptitudes.

Cela contribuera à renforcer les liens politiques, économiques et culturels entre l'UE et l'Argentine.

Le programme assurera le financement de bourses d'études destinées à des étudiants argentins du troisième cycle et pourrait nécessiter un renforcement des capacités des universités et un échange d'enseignants. Un programme spécifique de bourses universitaires sera établi en vue de faciliter les liens entre l'UE et l'Argentine dans l'enseignement supérieur et d'augmenter ainsi le nombre d'étudiants argentins effectuant des études de troisième cycle en Europe. Le programme devrait bénéficier d'une visibilité maximale et en particulier porter un nom qui symbolise l'excellence européenne.

Soutien au processus de dialogue politique

Le programme comprend la mise en œuvre d'un ensemble d'actions menées conjointement avec les autorités argentines pour assurer le transfert de savoir-faire, l'échange de bonnes pratiques et l'approfondissement des relations bilatérales dans les secteurs prioritaires identifiés ainsi que dans d'autres secteurs que les parties pourraient décider de rendre prioritaires à l'avenir (séminaires et conférences, réunions d'experts, réunions de représentants de la société civile, petits projets portant sur des thèmes sectoriels spécifiques et considérés par les parties comme étant utiles au dialogue etc.). Les actions seront définies en accord avec les autorités argentines; des mécanismes adéquats seront mis au point à cet effet conformément aux procédures communautaires.

Dotations globales

14,3 millions d'euros seront consacrés au financement du programme d'enseignement supérieur pour la période 2007-2013, soit 6,5 millions d'euros pour 2007-2010 et 7,8 millions d'euros pour 2011-2013. Un montant de 6,5 millions d'euros, octroyé pour la période de 7 ans couverte par la stratégie, soutiendra le processus de dialogue politique. Sur ce montant, 3,9 millions d'euros financeront les activités au titre de la période 2007-2010 et 2,6 millions porteront sur la période 2011-2013.

Lignes thématiques et autres instruments horizontaux

Les actions financées par les lignes thématiques et d'autres instruments horizontaux doivent, autant que possible, être en stricte conformité avec la stratégie en cours. Des mécanismes de coordination seront mis en place afin que ces instruments soient utilisés de manière cohérente et efficace. Les apports de la délégation de la Communauté européenne en Argentine, qui travaillera en proche collaboration avec les autorités compétentes du pays, pourront y contribuer.

Programme indicatif national (PIN) – Tableau récapitulatif des dotations financières

Secteur	2007	2008	2009	2010	2011-2013	Total
1. Education	21,40				-	21,40
Renforcement de l'intégration éducative ainsi que des compétences professionnalisâtes	21,40				-	
2. Compétitivité économique		3,2	3,3	3,3	1,3	22,8
Soutien aux PME		3,2	3,3	3,3	1,3	
3. Renforcement des relations bilatérales et de la compréhension mutuelle entre la Communauté européenne et l'Argentine	2,0	2,8	2,8	2,8	10,40	20,80
Programme d'enseignement supérieur		2,1	2,2	2,2	7,8	
Soutien aux dialogues politiques	2,0	0,7	0,6	0,6	2,6	
TOTAL	23,40	6,0	6,1	6,1	23,4	65

ANNEXE 2: ARGENTINA AT A GLANCE

MAIN POLITICAL AND GEOGRAPHICAL DATA:

Name:	Republic of Argentina
Population:	38,800,000
Surface:	2,767 (1000q km)
Capital city:	Buenos Aires
Border countries:	Bolivia, Brazil, Chile, Uruguay, Paraguay
Land boundaries (km):	9,376
Atlantic Coastline (km):	4,725
Form of state:	Federal Republic
Form of Government:	Presidential Democracy
National legislature:	Bicameral Congress: <u>257-member Chamber of Deputies</u> (the lower house) directly elected for a four-year term; one-half of the lower house stands for re-election every two years. <u>72-member Senate</u> (the upper house) directly elected for a six-year term; three senators are elected per state, two from the leading party and one from the runner-up; one-third of the house stands for re-election every two years.
Elections:	Next presidential elections due in 2007
President:	Mr. Nestor Kirchner (sworn in on 25 May 2003)
President of Congress:	Mr. Alberto Balestrini
Central Bank President:	Mr. Martín Redrado

MAIN POLITICAL PARTIES:

Government:	Partido Justicialista (PJ, the Peronist Party)
Opposition parties (main):	Unión Cívica Radical (UCR), Frente del País Solidario (Frepasso), Afirmación para una República Igualitaria (ARI), Movimiento Federal Recrear (MFR)

MAIN ECONOMIC AND TRADE DATA:

GDP:	€ 146 billion (2005)
GDP/capita:	€ 3,766 (2005)
Real GDP Growth:	8.4% (2006 est.)
Inflation:	9.8% (2006)
Unemployment rate:	10.2% (Q3 2006)
General Government balance (% GDP):	3.5% (2006 est.)
Trade balance (% GDP):	5.9% (Q1-Q3 2006)
Current account balance (% GDP):	2.5% (H1-2006)
External debt (% GDP):	66.2% (H1-2006 excluding holdouts) 79.1% (H1-2006 including holdouts)
Foreign direct investment (% GDP):	2.6% (2005)
Debt-export ratio:	3.06 (H1-2006 - excluding holdouts) 3.73 (H1-2006 - including holdouts)
Total exports to Argentina from EU:	€ 3.86 billion (Jan-Oct 2006)
Total imports into EU from Argentina:	€ 5.50 billion (Jan-Oct 2006)

MAIN DEMOGRAPHIC AND SOCIAL INDICATORS:

Age structure:	Population under age 15 is 27.1% of the total population, between 15 and 65 is 64.1% and 65 and above is 8.7%
Population growth rate:	1.0% (2003)
Urban population:	90.1%
Religions:	Christian Catholic
Languages:	Spanish
Poverty rate:	38.5%
Extreme poverty rate:	13.6%
Fertility rate (births per woman):	2.4
Infant mortality rate (per 1,000 live births):	17.0
Under 5 mortality rate (per 1000 children):	20.0
Sex ratio:	48.7% male – 51.3% female
Life expectancy at birth (years):	74.5
Literacy level:	97.2%
Primary school enrolment:	22.2% of total population
Secondary school enrolment:	4.1% of total population

ANNEXE 3: COUNTRY ENVIRONMENTAL PROFILE (Executive summary)

There is general consensus among environmental studies and diagnostics (i.e. Asociación Argentina de Ecología, UNDP, PNUMA, individual scholars), and the most recent analysis (2004) carried out by the competent national authority, the Secretaría de Ambiente y Desarrollo Sostenible (SayDS), regarding **Argentina's environmental problems**. In essence, these are: (a) soil deterioration and desertification, with serious degradation and loss of forest surface (b) loss of genetic, species and ecosystem biodiversity; (c) degradation of coastal and marine ecosystem, (d) high index of water contamination, due to lack of treatment of waste water and inadequate management of toxic agents and chemicals products; (e) inadequate use of space and uncontrolled urbanisation, (f) inadequate solid waste management, (g) air pollution caused by atmospheric contamination.

These problems are partly due to Argentina's industrialization process and the development of an export-oriented monoculture model in the last decade, with policies reflecting little concern for environmental consequences. In particular, the expansion of the genetically modified soy monoculture - accompanied by inadequate farming methods - is having widespread effects on the environment, since it affects almost all of the critical issues mentioned above.

From an **institutional** point of view, the country's federal system allocates powers in environmental matters to a number of agencies at national, provincial and municipal levels, which often end up competing for resources and responsibilities. As a consequence, there is quite a high risk of lack of coherence, overlapping of jurisdictions, weak controls, and breakdowns in compliance. At the national level, the Secretariat of Environment and Sustainable Development (SayDS), within the Ministry of Health and Environment, is in charge of environmental policy. In addition to the SAYDS, several national agencies play an important role in adopting and managing policies related to the environment. The body responsible for ensuring nationwide coordination in enforcement and compliance of environmental policies and regulations is the Environmental Federal Council (COFEMA), which groups together the environmental authorities of the provinces, the Nation, and the City of Buenos Aires. The most important law of the environmental legal framework is the General Environmental Law of 2002 (GEL n° 25.675), which includes basic environmental policies, goals and tools.

International cooperation on environmental issues in Argentina takes place through a variety of instruments and actors. Apart from the European Commission and EU Member States, the multilateral agencies (such as UNDP), and development banks (mainly World Bank and Inter-American Development Bank) provide funds and technical assistance for environmental projects and actions in the country. The EC's main tool to promote environmental issues is through thematic budget lines ex B7-6200 or ex B7-6000 mainly aimed at promoting sustainable use of natural resources in specific areas. Given the above mentioned politico-economic constraints, this civil society approach seems to be the most effective in achieving small scale impact and public awareness raising, which might ultimately lead to a wider policy shift.

In terms of **environmental policies**, it has to be taken into consideration that Argentina is currently displaying the features of a dual crisis, i.e. socio-economic and environmental. Indeed, the public is highly aware of the need for full economic and social recovery, and this is one of the reasons why environmental concerns have been left to residual and ex post measures in the government agenda. In this context, the objective must be mainly to

move towards policies of productive growth which are designed from the outset to be environmentally sustainable. There are additional difficulties in integrating environmental issues into sector policies due to the fact that agricultural exports are responsible for a major share of government tax revenue and constitute a significant source of foreign currency, which is useful for repaying the external debt. So far, no solution has been found to the problem of reconciling these interests with the need to ensure sustainable resource management.

There is an encouraging statement of intentions in the “*Bases Para una Agenda Ambiental Nacional*” prepared by SAyDS in March 2004, although this document has not yet been translated into a concrete national plan of action. Another positive sign of change are the steps towards compliance with the Kyoto Protocol through the creation and launching (in September 2005) of the *Fondo Argentino del Carbono*. Argentina is one of the first middle-income countries to introduce such a tool.

Looking at the scenario outlined above, it is possible to put forward a series of **recommendations** to environmental actors and policy makers which should be carefully taken into consideration in the programming and implementation of the EC strategy for Argentina.

In the field of *environmental management*:

- At a local level, include sustainable development issues in local development plans and promote attempts to involve rural communities in sustainable management of natural resources (organic or traditional production techniques, etc);
- At a municipal level, and with the aim of achieving the MDG, pursue the improvement of environmental management related to poverty, especially in the context of the promotion of equitable access to social services, sustainable water management and the provision of clean water, through reinforcement of municipal regulation and monitoring of contracted services;
- At a provincial level, stimulate land use and regional planning which is essential to conservation and sustainable development. Unless spaces are created for dialogue and consensus building between different sectors (State, productive sector and civil society) there is a risk that territorial and environmental management will be left to private and uncoordinated interests. The provision of external resources and technical capacity would provide valuable support for this effort;
- At a national level, 1) design and implement a National Strategy on Mitigation of Climate Change Effects in compliance with the Kyoto Protocol (1997) and the Convention on Climate Change (1992) and monitor implementation of the Clean Development Mechanism 2) promote the updating and implementation of the National Strategy of Biodiversity 3) design and implement a sound National Forestry Plan, to promote conservation and sustainable management of forest resources, as part of a coordinated federal strategy 4) spell out and implement a National Agenda on the Environment in order to facilitate the integration of environmental issues with sectoral policies.

In the field of *SMEs or the industrial sector*:

- Promote a mechanism of voluntary certification of environmental and socially sustainable production, including through the provision of technical assistance to improve environmental performance;
- Introduce economic incentives for Clean Production such as the recently established Fondo del Carbono, and monitor their implementation;

- Promote the development of research into clean and environmentally friendly technology through fiscal incentives, credits and investment in training and education;
- Develop tools that will enable smaller enterprises to adopt Clean Production (through training of a cadre of CP professionals etc).

In the field of *governance related to environment*:

- Pursue the effective implementation of environmental legislation at national and provincial level;
- Provide better access to information for stakeholders and increase spaces and opportunities for them to participate in decisions relevant to the environment (strengthen the Consejos such as COFEMA, COMIBIE, and increase participation within these institutions etc);
- Create and reinforce institutional spaces for the articulation of interests between the State, industrial enterprises, and civil society
- Reduce fragmentation of responsibilities and strengthen the co-ordination role of COFEMA as well as the policy making powers of SAyDS's;
- Develop the potential of international co-operation to address environmental issues in shared eco-regions (Chaco, Selva Paranense), especially at MERCOSUR level;
- Complement specific environmental policies with adequate support policies (such as teacher training in environmental issues, etc) aimed at building a new environmental consciousness, promoting participation and legitimising the inclusion of environmental issues in the government's agenda;
- Support environmental NGOs and media to promote awareness raising and public debate on sustainability issues.

ANNEXE 4: PAST EC CO-OPERATION

Total EU Grants to Argentina 1991 - 2005 (*)																
CATEGORY	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	TOTAL 1991- 2005
Education															10.000.000	10.000.000
Health				177.000	660.000										15.000.000	15.837.000
Social Services/Nutrition						9.300.000	755.000		850.000				10.000.000			20.905.000
Rural Development						6.047.202										6.047.202
Agriculture		577.000				475.500										1.052.500
Industry/Technology (PRIVATE SECTOR)				820.500	853.900	948.741	1.350.000		3.015.000		6.200.000			6.000.000		19.188.141
Energy		540.000		710.725	360.039	789.275		453.150	586.300	458.000						3.897.489
Tourism						198.483										198.483
Water						142.244										142.244
Environment			363.132		566.434											929.566
Governance											3.710.000					3.710.000
Forestry						277.000										277.000
TOTAL BILATERAL COOPERATION	--	1.117.000	363.132	1.708.225	2.440.373	18.178.445	2.105.000	453.150	4.451.300	458.000	9.910.000	--	10.000.000	6.000.000	25.000.000	82.184.625
HUMAN RIGHTS AND DEMOCRACY (190403)	--	20.000	129.000	437.473	175.000	510.000	542.802	120.000	--	--	--	395.464	640.028	--	--	2.969.767
ENVIRONMENT (210205)	370.000	400.000	--	825.440	450.000	775.280	--	--	--	693.400	--	997.447	1.175.021	--	--	5.686.588
Drugs (ex B7-6210)	--	--	--	--	--	--	--	205.000	--	--	--	--	--	--	--	205.000
HIV/AIDS (exB7-6211)	--	--	--	--	--	1.018.000	--	--	--	--	--	--	--	--	--	1.018.000
GENDER (210206)	--	--	--	--	124.375	--	20.000	--	--	--	--	--	--	--	--	144.375
NGOs COFINANCING (210203)	--	2.160.270	1.711.536	2.769.749	661.327	1.857.596	672.852	311.096	1.340.635	750.192	958.562	--	2.129.144	1.081.716	--	16.404.675
DECENTRALIZED COOPERATION	--	--	--	--	--	--	--	161.362	--	--	--	249.415	--	--	--	410.777

(210213)																
TOTAL THEMATIC LINES	370.000	2.580.270	1.840.536	4.032.662	1.410.702	4.160.876	1.235.654	797.458	1.340.635	1.443.592	958.562	1.642.326	3.944.193	1.081.716	--	26.839.182
Block Grant	--	387.720	443.558	394.915	414.324	402.423	91.789	--	--	--	--	--	156.513	--	--	2.291.242
ECHO	--	--	--	--	--	--	--	500.000	--	--	--	--	1.385.000	--	--	1.885.000
Jean Monnet	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	12.000	--	--	--	--	12.000
Youth Programme	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	270.097	69.323	339.420
Synergy	--	--	240.364	395.797	112.762	230.450,00	275.400,00	--	--	--	--	--	--	--	--	1.254.773
Thermie	--	--	--	--	--	--	304.506	--	--	--	--	--	--	--	--	304.506
Others	--	--	--	--	24.456	58.525	205.000	--	--	--	--	--	--	--	--	287.981
TOTAL Various	--	387.720	683.922	790.712	551.542	691.398	876.695	500.000	--	--	12.000	--	1.541.513	270.097	69.323	6.374.922
TOTAL/Año	370.000	4.084.990	2.887.590	6.531.599	4.402.617	23.030.719	4.217.349	1.750.608	5.791.935	1.901.592	10.880.562	1.642.326	15.485.706	7.351.813	25.069.323	115.398.729
Grand Total 1991-2005: € 115.398.729																
(1) Formulation Phase																
(2) Total 1991-2005																
(*) Does not include Horizontal Cooperation & Science and Technology Programmes																

ANNEXE 5: DONOR CO-OPERATION

Donor/ Sector	Budget policy	Monetary policy	Agric., food sec. and rural devel.	Integrated social development ⁽¹⁾	Education ⁽²⁾	Health	Water	Urban developm., housing	Gender	Environment	Governance, institut. building	Justice, Human Rights	Private sector, SMEs, Micro-enterprises	tourism	culture	cience/ technol.	trade	others	Total
Multilateral																			
IMF																			
World Bank	125 0.0		166.6		25.0	1083. 0	47.5	157.0	13 3.0			54.6	84.0	34.0	753.0				
Inter American Development Bank	416. 7		105.1		698.7	253.3	941.6	8.3	41 8.7	512.5	6.3	333.3	44.2	96.1	704.1			304.8	
UNDP								12.9				8.8		0.8		0.1		0.7	
EU-MS																			
Italy ⁽³⁾			7.0	4.5	6.0	1.4							18.4						37.3
Spain ⁽⁴⁾			3.0	0.2	0.2	0.4	0.1	0.3			0.2	0.6	0.4	0.1				(+++) 3.0	8.5
France			0.6	0.4	1.2	1.0		0.2		2.1	0.2		(++)		0.3	0.3			6.3
Germany ⁽⁴⁾										2.1									2.1
United Kingdom					0.1					0.1	0.5	0.2							0.9
Others ⁽⁶⁾					0.1	0.2					0.1	0.3							0.7
Total MS			10.6	5.1	7.6	3	0.1	0.5	0	4.3	1.0	1.1	18.8	0.1	0.3	0.5	0		55.8
EC ⁽⁵⁾			(+) 10.7	1.1	10.6	15.7	0	0	1.0	2.2	0	5.6	12.2	0	0	0	9.7		68.8
Total EU			21.3	6.2	18.2	16	0.1	0.5	1.0	6.5	1.0	6.7	31.0	0.1	0.3	0.5	9.7		124.6

(1) Multisectoral social programs, children programs

(2) Including professional training, (training for) employment

(3) plus 75mio loan for private sector development, 25mio loan for health, education

(4) does not include bilateral and (contribution to) multilateral regional programs

(5) bilateral (incl. programs in preparation) and NGO funding, figures do not include horizontal, regional & Mercosur programs

(6) EU-MS with smaller cooperation programs include Finland, Netherlands, Ireland

(*) incl. 10mio APAC (community kitchen)

(**) funds from other bilateral sources used for economic cooperation/investment promotion

(***) micro-credits

ANNEXE 6: ARGENTINA MILLENNIUM DEVELOPMENT GOALS

INFORMES DEL CUMPLIMIENTO DE LOS OBJETIVOS DE DESARROLLO DEL MILENIO EN ARGENTINA SISTEMATIZACION COMPARATIVA EFECTUADA POR PNUD 2002-2005

ARGENTINA– 2003- Objetivos y Metas propuestos	Situación Actual y Tendencias	Estimación de cumplimiento a tendencias de los 90	Desafíos y Prioridades	
<p>1. Erradicar la Pobreza Extrema y el Hambre</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Erradicar la Indigencia y el Hambre ▪ Reducir la pobreza a menos del 20% 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>En el 2000, 4.1% de argentinos tenía ingresos diarios inferiores a \$1 PPP. Esta tasa era el doble a la de 1990, la cual registraba un 2.0%. La tasa de desempleo aumenta de 6.1% en 1990 a 14.6% en 2000 y 21.5% en 2002.</i> ▪ <i>Entre 1990 y 2002 el coeficiente de Gini pasó de 0.23 a 0.47.</i> ▪ <i>La participación del quintil mas pobre el conjunto del ingreso nacional bajó entre 1995 y 2002 de un 4.4% a un 2.7%.</i> ▪ <i>Una característica central en el análisis de la situación social del país es su importante y creciente heterogeneidad. La pobreza y la indigencia se distribuyen en forma muy desigual y las disparidades vienen aumentando tanto entre las provincias, como en el interior de ellas.</i> ▪ <i>Entre 1990 y 2002, se observo un crecimiento del coeficiente de Gini desde 0.43 a 0.47. La participación del quintil mas pobre en el conjunto del ingreso nacional bajó entre 1995 y 2002, del 4.4% al 2.7%.</i> ▪ <i>Si bien el informe no indica datos de desnutrición infantil y/o subnutrición, se destaca que existe creciente preocupación por el aumento de la inseguridad alimentaria.</i> 	<p>Probable</p>	<p>Políticas Sugeridas en el informe</p>	<p>Costeo de las metas</p>
			<ul style="list-style-type: none"> ▪ Erradicar la pobreza extrema y reducir la incidencia de la pobreza requiere como condición necesaria la recuperación de la senda del crecimiento económico. ▪ Se deben llevar a cabo profundas reformas estructurales en organización económica, funcionamiento de instituciones básicas e inserción internacional. ▪ No es suficiente sólo el crecimiento económico sino las políticas que aseguren un modelo de crecimiento influyente y equitativo. Algunas prioridades son: <ol style="list-style-type: none"> 1. Promoción y reconstrucción de micro, pequeña y mediana empresa. 2. Refuerzo de los componentes de capacitación y asistencia técnica, acceso a programas de asistencia crediticia y tecnológica. 3. Reforma de la política fiscal, más progresiva y con menores niveles de evasión. 4. Política social más universal, complementaria del ingreso proveniente del empleo, y que asegure mayores niveles de inclusión. 	<p>na</p>

<p>2. Alcanzar la Educación Básica Universal</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Asegurar que en el año 2010, todos los niños y adolescentes puedan completar los 3 niveles de educación básica. ▪ Asegurar que en año 2015, todos los niños y adolescentes puedan completar todos los niveles de educación (3 niveles de Educación General Básica y Polimodal) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>La educación básica ha tenido en Argentina un papel fundamental en la organización y constitución de la Nación. Desde finales del XIX se estableció la enseñanza básica, gratuita y obligatoria, y el Estado hizo significativos esfuerzos por garantizar condiciones que permitieran concretar los fines perseguidos por dichas políticas.</i> ▪ <i>En 1990 sólo el 1.7% de la población entre 15 y 24 años era analfabeta. En 2001 el porcentaje se redujo a 1.1%</i> ▪ <i>En 2001 el porcentaje de niños/as escolarizados era de 95%</i> ▪ <i>De acuerdo a datos del 2000, el 88% de los alumnos/as que ingresan en la escuela primaria logran completarla, aunque existen marcadas heterogeneidades entre las provincias.</i> ▪ <i>Existe un serio problema de segmentación social: donde asisten los niños/as pobres las escuelas tienen menores logros en tasas de ingreso, egreso, rendimiento y calidad educativa.</i> 	<p><i>Probable</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Es necesario reasignar recursos y prioridades, lo cual exige un debate amplio y participativo de toda la sociedad. Las prioridades y recursos reasignados deben apuntar a: <ol style="list-style-type: none"> 1. Revertir el proceso de segmentación social, completando el desarrollo de la oferta educativa en las provincias, municipios y zonas rezagadas. 2. Reforzar las iniciativas por mejorar la eficiencia del sistema, apuntando a reducir el desgranamiento, producto de la repitencia y del abandono. 3. Proseguir y extender el proceso de capacitación docente, para mejorar los niveles de calidad hasta ahora alcanzados. 4. Enfrentar los nuevos desafíos, en particular el de la retención y reinserción al sistema de los adolescentes excluidos. <p>Invertir en educación es ineludible para generar condiciones que posibiliten superar el perverso ciclo de reproducción de la pobreza y ofrecer condiciones que favorezcan el desarrollo humano y una expansión de la ciudadanía.</p>	<p>na</p>
<p>3. Promover el Trabajo Decente</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reducir en el año 2015 el desempleo a una tasa inferior al 10% ▪ Incrementar la cobertura de protección social a dos terceras partes de la población ▪ Erradicar el trabajo infantil 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ El desempleo es, en términos históricos, un problema económico y social relativamente nuevo en el país, puesto que aun en períodos de crisis hasta comienzos de la década del 90 se había mantenido por debajo de los dos dígitos. ▪ Con la crisis del Tequila en 1995, el desempleo alcanzo un valor del 18%, y en el 2002 alcanza un valor de 21.5%. ▪ La tasa es particularmente alta entre jóvenes con menor nivel de instrucción en zonas urbanas. ▪ Durante los 80 se expandió el trabajo no registrado e informal, el cual de acuerdo a estimaciones de la oficina nacional de estadísticas, alcanza a un 45% de los trabajadores del país. ▪ La proporción de cotizantes de la seguridad social en relación a la población económicamente activa no alcanza un 40%. 	<p>Poco Probable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Es vital para alcanzar los ODM incorporar la dimensión empleo en las políticas económicas y sociales, para recuperar el crecimiento y superar la crisis de los 2000. ▪ Se trata no solo de aumentar los niveles de empleo sino atender al mejoramiento de las condiciones laborales y la protección social vinculada al empleo. ▪ Es indispensable la concreción de un pacto con el sector empresario, las organizaciones de trabajadores y el estado, para acordar un programa de promoción del trabajo decente. ▪ Se requiere la aplicación de políticas específicas orientadas a: <ol style="list-style-type: none"> 1. Promover la creación de empleo, iniciativas rentables y demandantes de mano de obra. 2. Fortalecer el vínculo de las empresas con el sector educativo y de formación de profesionales. 3. Introducir reformas para conformar un sistema de previsión social sostenible y universal. 4. Erradicar el trabajo infantil como medida intersectorial. 	<p>na</p>
<p>4. Promover la igualdad de género</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Alcanzar una mayor equidad de género mediante una mejor participación 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En el sistema educativo las igualdades fueron ya alcanzadas. La relación entre tasas de alfabetización femenina y masculina en el tramo de edad de 15 a 24 años era del 100,5% en 1991, mientras que las tasas de femineidad eran del 97% en los niveles primario y secundario del sistema educativo, y del 100% en el conjunto del 	<p>Probable</p>	<p>La consolidación de la creciente participación de la mujer en la actividad económica, acompañada de mejor educación y calificación, permitirá observar una paulatina mejora en la proporción de mujeres que ocupen posiciones de responsabilidad en el sector público y en el privado. Este proceso paulatino se traducirá también en una reducción de los diferenciales en los ingresos, que, a igual educación y</p>	<p>na</p>

<p>económica de la mujer, una reducción de la brecha salarial entre varones y mujeres, manteniendo los niveles de igualdad de género alcanzados hasta el 2000 en el ámbito educativo</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Aumentar la participación de la mujer en niveles decisivos (en instituciones públicas y privadas) 	<p>sistema. En el 2001 esta participación se elevó a 101% y 105% respectivamente.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La participación económica de las mujeres creció de un 34% a un 40% en los años 90. ▪ Sin embargo se mantienen altas tasas de segregación en tareas subordinadas y de menor rango en mujeres. En 1993 la media de ingresos era un 30% inferior al de los hombres con igual nivel de instrucción y calificación ocupacional. ▪ En el campo político, la ley de discriminación positiva permitió que 30% de los miembros de miembros de la Cámara de Diputados sean mujeres, y un 35% en Senadores. 		<p>calificación ocupacional, todavía se observa entre hombres y mujeres. Como recomendaciones para fortalecer los niveles de igualdad de género alcanzados, será necesario considerar:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Nuevas estrategias de promoción de la igualdad de género. 2. Mayor control social en el cumplimiento de la normativa vigente. 3. Una renovada oferta de capacitación tanto por parte del Estado como de las empresas para calificar la demanda de trabajo, a fin de incrementar la participación de la mujer en empleos de mayor calidad. <p>Es también previsible que los cambios culturales vinculados al creciente proceso de participación de la mujer se trasladen paulatinamente a otras esferas y permitan aumentar la proporción de cargos de responsabilidad.</p>	
<p>5. Reducir la mortalidad infantil</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reducir en 3/4 la mortalidad de menores de 5 años y en un 20% la desigualdad entre provincias 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entre 1990 y 2000 la mortalidad infantil se redujo un 33%. ▪ Se destaca igualmente un descenso de 40% en la mortalidad postneonatal. ▪ Existen sin embargo inequidades de acuerdo a las provincias y zonas rurales-urbanas. ▪ Las vacunaciones alcanzaron entre 80 y 90% en los 90. ▪ El Sistema de atención en el país es muy fragmentado y con serios problemas de articulación. Ello dificulta un óptimo aprovechamiento de los recursos que están disponibles y afecta la eficiencia y eficacia del sistema en su conjunto. 	<p>Probable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Impulsar una mayor capacidad resolutoria de los servicios y alentar que los servicios de la salud asuman la responsabilidad del cuidado de la salud de la población a su cargo, mejorando la cobertura y calidad de los controles prenatales y pediátricos. ▪ Alcanzar un mayor compromiso en el apoyo y control de los niveles centrales nacionales y provinciales en las acciones que llevan a cabo los servicios públicos y privados. ▪ Llevar adelante una intensa acción comunitaria promoviendo la calificación de la demanda, valorando los derechos y obligaciones de la ciudadanía y de los servicios de salud. ▪ Desarrollar intervenciones de capacitación del personal, incorporación de tecnologías y equipamientos apropiados, juntamente con una adecuada organización del sistema de atención. ▪ Apoyar con mayor intensidad provincias y zonas que evidencian menos avance, asegurando cobertura y calidad más homogénea. 	<p>na</p>
<p>6. Mejorar la salud materna</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Reducir en 2/3 la tasa de mortalidad materna y en un 20% la desigualdad entre provincias 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En 1990 la tasa de mortalidad materna (TMM) era de 52 por cada 100.000 nacidos vivos. En el 2000 la tasa se reduce a 35 por cada 100.000 nacidos vivos, logrando una reducción del 33%. ▪ La causa principal de muerte es por causas vinculadas al aborto. Las tasas de internación hospitalaria por complicaciones de abortos crecieron en un 45% entre 1995 y 2000. ▪ Por cada muerte materna, otras 500 mujeres sufren alteraciones permanentes en su estado de salud, como consecuencia de hemorragias, toxemia, problemas de base como la anemia y causas vinculadas al embarazo, parto y puerperio. 	<p>Probable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Para alcanzar las metas propuestas serán necesarias líneas de política que procuren: <ol style="list-style-type: none"> 1. Extender el proceso ya iniciado desde fines de los 80 y durante la década de los 90, de desarrollo de servicios integrales de salud de la mujer, acompañados de programas de educación y comunicación social que promuevan la procreación responsable. 2. Promover el uso de preservativos, lo que impactaría además positivamente en la reducción de la incidencia del VIH/SIDA y enfermedades de transmisión sexual. 3. Intensificar el proceso de capacitación de los equipos de salud. 4. Mejorar la organización de la red de atención perinatal, para aumentar la calidad de la atención de la madre y del recién nacido, procurando también una mayor humanización en la atención del parto en las maternidades. 5. Promover la programación local, mejorando el acceso y adecuando los horarios de atención a las necesidades de la 	<p>Na</p>

			<p>población.</p> <p>6. Organizar un sistema de regionalización perinatal, asegurando el suministro de insumos básicos.</p>	
<p>7. Combatir el VIH/SIDA, paludismo y otras enfermedades</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Haber detenido e iniciado la reversión de la propagación del VIH/SIDA en el 2015. ▪ Reducir la incidencia de la tuberculosis un 80% anual y la tasa de mortalidad por tuberculosis un 10% anual, y haber certificado la interrupción de la transmisión vectorial de Chagas en todo el país 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La tasa de incidencia del HIV/SIDA creció de 1,5 en 1990 a 7.9 por 100.000 habitantes entre 1990 y 1996. En el 2000 la tasa se redujo a 5,1 y 3,7 en 2001. ▪ La mitad de la población con SIDA tiene entre 25 y 34 años. ▪ La relación hombre/mujer paso de 9 a 3 entre 1990 y 2000. ▪ En los mayores de 12 años la principal vía de transmisión ha sido el uso de drogas intravenosas, pero se ha modificado el patrón de la epidemia pues en los años 2000 y 2001 la vía de transmisión más frecuente fue heterosexual (41% y 43% de los casos respectivamente) ▪ La tasa de incidencia de tuberculosis Bayó de 4,2 a 2,1 por 100.000 habitantes. ▪ El mal de Chagas es la enfermedad infecciosa más ampliamente extendida, afectando a la población más pobre de las provincias con menor desarrollo relativo. Se produjo una disminución de la seroprevalencia de menores de 15 años, de 6,3% a 1,9%, entre 1992-2000, y de 11,8% a 6,8% en embarazadas. ▪ Cuatro provincias certificaron la eliminación de la transmisión vectorial de la enfermedad. 	<p>Probable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Para profundizar el proceso de reversión del VIH/SIDA iniciado en 1997, será necesario: <ol style="list-style-type: none"> 1. Mantener la provisión oportuna y regular de medicamentos e insumos 2. Promover la realización de pruebas del VIH en embarazadas, como medida para reducir el contagio a sus niños, teniendo en cuenta el éxito que las drogas antiretrovirales tienen en el tratamiento de las futuras madres. 3. Concretar una acción pública sostenida de prevención y reducción de daño que incluya activas campañas de comunicación social y de promoción en el uso de preservativos particularmente entre jóvenes, así como acciones tendientes a evitar la discriminación y proteger los derechos de los pacientes 4. Mejorar el Sistema de Vigilancia epidemiológica, aumentando la oportunidad de las notificaciones y reduciendo el subregistro. ▪ En el caso de la tuberculosis será necesario incrementar la cobertura de aplicación efectiva del TAES de la tuberculosis y continuar reduciendo la proporción de casos vacuínferos que abandonan en tratamiento sin finalizarlo, para reducir el riesgo de la población sana. ▪ Para el mal de Chapas la experiencia recogida permite prever que con una adecuada supervisión y control, y con una articulación entre el Ministerio Nacional, los ministerios provinciales, los gobiernos locales y la organización comunitaria, es posible alcanzar la meta para el año 2005. 	<p>na</p>
		<p>Probable</p>		

<p>8. Asegurar un medio ambiente sostenible</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Haber logrado que todas las políticas y programas del país hayan integrado los principios del desarrollo sostenible y se haya revertido la pérdida de recursos naturales. ▪ Reducir en 2/3 la proporción de la población sin acceso al agua potable. ▪ Reducir en 2/3 la proporción de la población sin acceso al saneamiento básico. ▪ Haber reducido a la mitad la proporción de la población residente en villas miserias y asentamientos irregulares. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existe falta de información adecuada para identificar las prioridades y la magnitud de los problemas en materia de ambiente. ▪ Se estima que la superficie de bosque nativo se redujo de 35 a 30 millones de ha. ▪ Sólo el 2/3 de la superficie protegida legalmente contaba con efectiva implementación en 1996. ▪ Solo un 68% de la población accede en los años 90 al agua potable. En 2001 la proporción aumenta a un 89%. ▪ En los años 90 un 36% de las viviendas estaba conectada a redes cloacales. En 2001, un 42,5%. ▪ La proporción de la población residente en villas fue el 2% de los hogares en 1997 y el 3,1 de los hogares en 2001. Este incremento se relaciona con el aumento de la pobreza y desempleo en dicho período. 	<p>Poco Probable</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Para alcanzar un medio ambiente sostenible se destacan las siguientes prioridades: <ol style="list-style-type: none"> 1. Generación y difusión de mayor información sobre indicadores referidos al uso de recursos naturales, la calidad medioambiental y el acceso a servicios de saneamiento. 2. Articulación de políticas en los planos social, económico y ambiental para un uso sustentable de los recursos naturales y la protección ambiental. 3. Fortalecimiento institucional y adecuación de la normativa ambiental a la realidad de las posibilidades de implementación, con cronogramas de avance para alcanzar las metas fijadas por las leyes. 4. Inversión en infraestructura para el acceso de la población a redes cloacales, particularmente en sectores de menores recursos. 5. Concreción de proyectos de urbanización y erradicación de asentamientos marginales. 	<p>na</p>
---	---	-----------------------------	--	-----------

**ASSESSMENT OF THE LIKELIHOOD OF MEETING MILLENNIUM DEVELOPMENT GOALS
MERCOSUR COUNTRIES AND CHILE REPORTS 2000-2005**

Millennium Development Goals ¹¹	Extreme Poverty		Education	Gender Equality	Child Mortality	Maternal Health	HIV/AIDS	Environmental Sustainability	Global Partnerships
	Poverty	Hunger							
	Argentina	UNLIKELY	POTENTIALLY UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY
Brazil	UNLIKELY	POTENTIALLY UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	..
Chile	UNLIKELY	POTENTIALLY UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	..
Paraguay	UNLIKELY	POTENTIALLY UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	..
Uruguay ¹²	UNLIKELY	POTENTIALLY UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	UNLIKELY	..

LIKELY
POTENTIALLY
UNLIKELY

¹¹ Projections based on the Millennium Development Goals' Country Reports, in consultation with country teams. Check the reports at <http://www.undp.org/rblac/mdg>. Status: 21 completed reports. 4 ongoing reports: Ecuador, Belize, Suriname, and Trinidad & Tobago. Note: Panama's MDGs Report does not provide projections.

¹² National MDGs Report coordinated by the government. Translated from Spanish "idóneo, potencial, remoto"

.. Indicates no data available

FUENTE: UNDP: www.undp.org/rblac/mdg/CountrycomparisonsJune24.doc

ANNEXE 7: LIST OF ABBREVIATIONS

@LIS:	Alliance for the Information Society
ALFA:	América Latina - Formación Académica
AL-Invest:	A Programme of Business Meeting by the European Commission
ALβAN:	European Union Programme of High Level Scholarships for Latin America
ARI:	Argentina por una República de Iguales
AR\$:	Argentine peso
BDS:	Business Development Services
COFEMA:	Environmental Federal Council
COFESA:	Federal Health Council
CSP:	Country Strategy Paper
EAPS:	Primary Healthcare Strategy
EC:	European Communities
ECHO:	Directorate General for Humanitarian Aid
EIB:	European Investment Bank
EU:	European Union
EUROsocial:	Regional Programme for social cohesion in Latin America
FDI:	Foreign Direct Investments
FMD:	Foot and Mouth Disease
GDP:	Gross Domestic Product
GM:	Genetically Modified
GSP:	Generalised System of Preferences
HIV:	Human Immunodeficiency Virus
HQB:	High Quality Beef
ICSID:	International Court for the Settlement of Investment Disputes
ICT:	Information and Communication Technologies
ID:	Identity Documents
IFIs:	International Financial Institutions
IMF:	International Monetary Fund
IPR:	Intellectual Property Rights

JICA:	Japanese International Cooperation Agency
LAC:	Latin America Countries
MDG:	Millennium Development Goals
NGO:	Non Governmental Organisation
NIP:	National Indicative Programme
OIE:	World Organisation for Animal Health
OBREAL :	EU-Latin America Relations Observatory
OSC:	Organisations of the Civil Society
PAMI:	Instituto Nacional de Servicios Sociales para Jubilados y Pensionados
PNUD:	Programa de Naciones Unidas para el Desarrollo
PNUMA:	Programa de Naciones Unidas para el Medioambiente
PyMEs:	Pequeñas y Medianas Empresas
S&T:	Science and Technology
SMEs:	Small and Medium-Sized Enterprises
SPS:	Sanitary and Phytosanitary Standards
TA :	Technical Assistance
TBT:	Technical Barriers to Trade
UCR:	Unión Cívica Radical
UN:	United Nations
UNDP:	United Nations Development Programme
UNEP:	United Nations Environment Programme
URB-AL :	Urban Local Development
US\$:	United States dollar
VET:	Vocational Education and Training
WB:	World Bank
WTO:	World Trade Organisation